

Dallas Buyers Club, de Jean-Marc Vallée, se distingue aux **Golden Globes** Page B 8



Itinérance: Coderre évalue les besoins à 10 millions à Montréal Page A 3

www.ledevoir.com

LE DEVOIR

Vol. CV N° 3

LE DEVOIR, LE LUNDI 13 JANVIER 2014

1,13 \$ + TAXES = 1,30 \$

HAÏTI: JOURNÉE DE COMMÉMORATION ET DE RÉFLEXION



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

La douleur est encore vive quatre ans après le terrible tremblement de terre qui a frappé Haïti le 12 janvier 2010. À Montréal (ci-dessus) comme à Port-au-Prince, des cérémonies commémoratives ont été organisées à la mémoire des victimes. Et des appels ont été lancés pour continuer la reconstruction du pays et venir en aide à plus de 140 000 Haïtiens qui vivent toujours sous des tentes. **Page A 2**

VOTE À TROIS-RIVIÈRES

Un test pour l'offensive de la santé publique sur la fluoration de l'eau

JESSICA NADEAU

Souhaitant recommencer à fluorer l'eau municipale, le maire de Trois-Rivières, Yves Lévesque, demandera un vote le mois prochain pour lever le moratoire. Si le résultat est positif, la municipalité pourrait aller de l'avant « très rapidement » dans ce dossier extrêmement controversé. Et dans les deux clans, on suit de près ce vote qui aura une incidence déterminante sur la tournure que prendra l'offensive de la santé publique pour fluorer l'eau des Québécois.

« Si Trois-Rivières va de l'avant, ça va être la seule et première grosse ville qui va embarquer dans le programme national de fluoration », affirme le conseiller municipal François Bélisle. Symboliquement, ça va donner espoir à tous ceux qui souhaitent ramener la fluoration dans de grandes proportions, ça va envoyer le message que ça vaut encore la peine de continuer dans ce programme. Mais si Trois-Rivières décide, comme Gatineau, de ne pas aller de l'avant, ça va signer l'arrêt de mort de ce programme. »

François Bélisle ne s'en cache pas, il va voter contre, car il estime que c'est « une méthode un peu dépassée » pour combattre la carie dentaire. Il n'est pas le seul à être de cet avis au sein du conseil municipal, mais, selon ses calculs, le vote de février devrait être acquis au retour de la fluoration à Trois-Rivières.

VOIR PAGE A 8: FLUORATION



MENACHEM KAHANA AGENCE FRANCE-PRESSE

L'ancien premier ministre israélien Ariel Sharon, mort samedi à l'âge de 85 ans, avait été photographié le 7 décembre 2005, quelques jours avant une première attaque cérébrale.

ARIEL SHARON 1928-2014

Un « faucon » israélien s'envole

CLAUDE LÉVESQUE

Les Israéliens feront leurs adieux lundi à l'ancien premier ministre Ariel Sharon, décédé samedi à l'âge de 85 ans. Depuis janvier 2006, il était soigné à l'hôpital de Tel HaShomer, près de Tel-Aviv, où il était maintenu dans la coma après avoir subi une sévère hémorragie cérébrale. « Mon père est parti quand il l'a décidé », a mentionné l'un de ses fils, Gilad, lors de l'annonce de la nouvelle.

Une cérémonie officielle sera organisée, en ce lundi matin, à la Knesset, à Jérusalem, où de nombreux dignitaires sont attendus, dont le vice-président américain, Joe Biden, l'ancien premier ministre britannique Tony Blair et le ministre canadien de la Citoyenneté et de l'Immigration, Chris

Alexander. En après-midi, des funérailles militaires seront célébrées au ranch de la famille Sharon, situé non loin de la bande de Gaza. Ses deux fils et l'ancien général chef d'état-major Benny Gantz lui rendront un dernier hommage en toute intimité.

Le premier ministre israélien, Benjamin Nétanyahou, a déclaré qu'Ariel Sharon vivrait « à jamais dans le cœur de la nation. » « L'État d'Israël s'incline devant la disparition de l'ancien premier

VOIR PAGE A 8: SHARON

Lire aussi La chronique de François Brousseau: Israël après Sharon. **Page B 1**

Sharon, entre « héros » et « criminel ». **Page B 1**

POINT CHAUD

Pétrole: « un débat mal parti »

Les signataires d'un manifeste pro-pétrole se basent sur des faussetés, estime un expert du golfe du Saint-Laurent

ALEXANDRE SHIELDS

Les partisans de l'exploitation pétrolière au Québec véhiculent des faussetés lorsqu'ils évoquent les revenus qui pourraient être générés par d'éventuelles ressources fossiles. En fait, il est loin d'être acquis que le sous-sol québécois renferme le moindre gisement d'or noir rentable. Et même si ce pétrole existe, on peut sérieusement douter de notre capacité à l'exploiter sans risques majeurs pour l'environnement, affirme le biologiste Sylvain Archambault.

Il critique d'ailleurs sévèrement les signataires du Manifeste pour tirer profit collectivement de notre pétrole, dont Bernard Landry, Joseph Facal et Monique Jérôme-Forget. « Le Manifeste demande un débat éclairé qui se base sur des faits, ce qui est une bonne idée. Mais je dirais que le débat est très mal parti. On fabule beaucoup, on se crée le fantasme que nous sommes assis sur une mine d'or noir, que c'est le Klondike et que nous allons devenir des cheikhs d'Amérique du Nord. C'est farfelu. »

« Nous devons miser sur les ressources pétrolières qui se trouvent en sol québécois, martèle le Manifeste publié la semaine dernière. Des milliards de barils de pétrole seraient disponibles à l'île d'Anticosti, à Old Harry et en Gaspésie. Le Québec aurait la chance d'avoir des réserves impressionnantes de pétrole. Ce ne sont pas tous les territoires qui ont une telle chance. »

Selon M. Archambault, cette affirmation est tout simplement « fausse ». Il estime aussi que l'ancien premier ministre péquiste se trompe lorsqu'il évoque la nécessité de permettre rapidement des forages exploratoires sur la structure

VOIR PAGE A 8: PÉTROLE

AUJOURD'HUI



Société Des bars de quartiers modelés en partie selon les goûts des résidents. **Page B 3**

Actualités Les militants du Bloc québécois éliront leur prochain chef au printemps. Au moins deux députés doivent bientôt annoncer leurs intentions. **Page A 3**



Avis légaux..... B 6
Décès..... A 4
Météo..... B 5
Mots croisés..... B 5
Petites annonces..... A 4
Sudoku..... B 6

ACTUALITÉS



JEAN MARC HERVE ABELARD ASSOCIATED PRESS

Une croix en souvenir des victimes du séisme a été dressée au sommet d'une colline à Titanyen.

SÉISME DU 12 JANVIER 2010

Un jour inoubliable pour les Haïtiens

MÉLANIE LOISEL

C'est une journée qui ne peut être oubliée. Même si quatre années se sont déjà écoulées, le 12 janvier 2010 restera à jamais gravé dans la mémoire des membres de la communauté haïtienne de Montréal. Ce jour-là, à 16h50 précisément, leur pays d'origine était frappé par un violent séisme de magnitude 7 emportant du coup plus de 300 000 personnes et laissant 1,5 million d'Haïtiens dans la rue.

Dimanche après-midi, à la même heure, des dizaines de personnes se sont donc réunies à la Maison d'Haïti à Montréal pour observer une minute de silence à la mémoire des victimes. Dans la salle communautaire, la douleur était perceptible sur les visages. « On a tous été affectés de près ou de loin par ce drame. Il y a très peu de personnes qui n'ont pas été touchés, et le deuil est encore très frais », mentionne Marjorie Villefranche, la directrice de la Maison d'Haïti. « C'est pour ça

que c'est important de se réunir parce qu'il ne faut pas rester seuls dans des moments aussi douloureux. On a besoin d'être ensemble pour se soutenir, pour s'épauler et pour ne pas oublier » poursuit-elle.

Commémoration

À quelques mètres du centre, une messe commémorative avait aussi été organisée à l'église Notre-Dame-d'Haïti à Montréal-Nord. Plus d'une centaine de personnes étaient présentes, dont le maire de Montréal, Denis Coderre.

« Le tremblement de terre a eu des effets dévastateurs sur toute la société haïtienne, et nous continuons d'en ressentir les impitoyables contrecoups ici à Montréal. Nous avons tous été touchés par le séisme, ce qui illustre bien le rôle de premier plan que jouent plus de 120 000 Montréalais d'origine haïtienne dans notre ville », a-t-il déclaré.

Le maire Coderre a aussi rappelé que des Québécois avaient aussi péri lors du séisme, dont l'ancien politicien Serge Marcil.

À Port-au-Prince, les Haïtiens se sont aussi arrêtés dimanche alors que le 12 janvier a été décrété « journée de commémoration et de réflexion ». Partout dans le pays, les drapeaux ont été mis en berne et de nombreuses cérémonies ont été organisées.

Situation précaire

En matinée, le président, Michel Martelly, et sa femme sont allés déposer une gerbe de fleurs sur le mémorial à Saint-Christophe dans le nord-ouest du pays. « Trente-cinq secondes... c'est le laps de temps dont la date du 12 janvier 2010 avait besoin pour semer les ténèbres sur Haïti. Nous étions tous en larmes, plongés dans la désolation ce jour-là », a rappelé M. Martelly.

Depuis quatre ans, le président affirme tout de même que son pays a fait du progrès, mais il reconnaît qu'il y a encore « beaucoup à faire ». Il a d'ailleurs exhorté ses compatriotes à s'unir pour la reconstruction d'Haïti. « Aujourd'hui, nous avons choisi de célébrer la

vie. C'est mon mot d'ordre pour faire face aux défis de l'avenir. Nous avançons avec nos moyens dans la reconstruction du pays », a lancé le chef de l'état haïtien avant de dire « qu'Haïti est comme le roseau, il plie, mais ne rompt pas ».

De passage à Port-au-Prince pour les cérémonies commémoratives, l'envoyée spéciale de l'UNESCO pour Haïti, Michaëlle Jean, a, elle aussi, reconnu que la situation demeure précaire dans le pays malgré tous les efforts déployés. « C'est extrêmement dur, les gens sont fatigués. Les tentes sont en lambeaux, il n'y a pas d'eau courante. Les sanitaires, n'en parlons pas. On manque de tout. Mais je sais que beaucoup est mis en œuvre pour sortir ces gens-là de ces situations », a-t-elle expliqué en entrevue à la télévision de Radio-Canada.

Encore aujourd'hui, entre 147 000 et 170 000 personnes vivent toujours sous des tentes dans des camps de fortune.

Avec l'Agence France-Presse
Le Devoir

CHARTRE DE LA LAÏCITÉ

La CAQ veut des compromis sur les signes ostentatoires

Alors que les audiences sur le projet de charte de la laïcité débuteront mardi, la Coalition avenir Québec estime que le gouvernement péquiste devra faire des compromis et se rapprocher de sa position.

Le ministre responsable du dossier, Bernard Drainville, a laissé entendre que le « salut » de la charte passerait par la CAQ, puisqu'il n'entretient aucun espoir de voir les libéraux appuyer le projet de loi 60. Le ministre ne voit donc aucun autre scénario possible que celui d'une collaboration avec la formation de François Legault.

Le député caquiste Stéphane Le Bouyonnec estime que le Québec a besoin d'une telle charte, afin de préciser les balises des accommodements religieux. Il appuie la démarche « ouverte et transparente » du gouvernement de permettre à la population de s'exprimer dans le cadre d'audiences.

M. Le Bouyonnec rappelle qu'il y a un consensus sur les accommodements raisonnables et sur l'égalité homme-femme, mais il constate que la position des partis politiques diffère sur les signes religieux ostentatoires.

C'est sur ce dernier point, dit-il, que la CAQ insistera pour que le gouvernement fasse des compromis.

Drainville optimiste

Bernard Drainville s'est déjà dit optimiste sur la possibilité de conclure une entente avec la CAQ. Il entend toutefois écouter d'abord les gens qui se présenteront devant la commission, avant de passer à l'étape suivante, celle de peaufiner un accord éventuel avec la Coalition avenir Québec.

Quelque 250 mémoires devraient être présentés durant les audiences.

La Presse canadienne

À la défense des femmes musulmanes

La Fédération des femmes du Québec (FFQ) entend faire de son opposition à la charte de la laïcité l'une de ses priorités d'action en 2014. La directrice, Alexa Conradi, espère réussir à convaincre le gouvernement du Québec que le projet, tel qu'il est présenté, ne doit pas être adopté et qu'il doit être modifié. Selon elle, ce sont les femmes qui risquent de faire les frais d'un débat qui appartient davantage au rapport qu'entretient la société avec la religion. Une question qui se fait en partie « sur le dos des

femmes musulmanes » considère la FFQ.

Ce chantier, la Fédération y est engagée par nécessité et en raison des enjeux qu'il soulève. Alexa Conradi reconnaît qu'il ne sera pas possible d'échapper au débat, mais elle formule quand même un souhait : « Qu'on réussisse à s'écouter collectivement davantage. Je crois qu'il faut trouver le moyen de faire la paix avec notre histoire et avec la religion pour être capable de mieux débattre », a-t-elle mentionné.

La Presse canadienne

SPECTRE SANS FIL

Les enchères n'entraîneront pas plus de concurrence, disent les experts

MARIA BABBAGE

à Toronto

L'absence de nouveaux joueurs étrangers signifie que les enchères de mardi sur le spectre sans fil n'engrangeront pas autant de revenus que prévu dans les coffres fédéraux, ou la concurrence accrue que désirent les Canadiens, affirment des experts.

Les précédentes enchères, en 2008, avaient permis d'amasser 4,3 milliards de dollars et entraîné l'arrivée de nouveaux joueurs : Wind Mobile, Mobilicity, Public Mobile, Vidéotron et Eastlink.

Manque de concurrence

Malgré le marché canadien du sans-fil est toujours dominé par Bell, Rogers et Telus, qui combinent un total de 25 millions d'abonnés.

Depuis, Mobilicity et Wind Mobile ont été mises en vente. Public Mobile a quant à elle été vendue à Telus.

Il y avait des espoirs qu'une concurrence venue de l'étranger vienne ébranler quelque peu le marché national, mais ceux-ci se sont éteints en septembre dernier lorsque le géant américain Verizon a laissé tomber ses plans d'expansion au nord du 49^e parallèle.

Si les conservateurs fédéraux désirent stimuler la concurrence à l'avenir, ils devront laisser tomber toutes les restrictions entourant les investissements étrangers, même si cela signifie se mesurer aux grands joueurs d'autres pays, soutient Michael Geist, un professeur de droit de l'Université d'Ottawa. « Il y a toujours la possibilité d'un nouvel arrivant, mais cela pourrait, entre autres choses, nécessiter une implication du gouvernement pour créer les conditions nécessaires afin de faciliter les choses ».

Le gouvernement Harper dit souhaiter un quatrième

joueur national dans toutes les régions du pays pour donner plus de choix aux consommateurs, alors que les petits joueurs peinent à attirer les clients.

11 participants

Ottawa a tenté d'attiser la concurrence en réduisant les contraintes en matière d'investissements étrangers pour les fournisseurs avec des parts de marché inférieures à 10%.

Bell, Telus et Rogers ont livré une bataille publicitaire contre les nouvelles règles, arguant que celles-ci donnaient un avantage aux nouveaux arrivants dans le cadre des enchères sur le spectre.

Mais ces « tactiques de peur » ont en fait aidé les conservateurs à jouer le rôle de défenseurs des consommateurs, dit M. Geist.

Pour Richard Smith, du Centre for Digital Media, à Vancouver, les troupes de Stephen Harper ont constaté les avantages politiques à durcir la réglementation, particulièrement dans un secteur où les consommateurs estiment être pris à la gorge.

Un total de 11 participants — dont les trois grands joueurs — participent aux enchères pour le convoité spectre des 700 mégahertz, dont les ondes circulent facilement à travers le béton et dans les ascenseurs.

Ce spectre pourrait également permettre de répondre à la demande croissante de données à haut débit pour les téléphones intelligents et de tablettes numériques.

Ce même signal peut par ailleurs circuler sur de plus grandes distances et nécessiter moins d'antennes pour offrir une couverture en région rurale.

La Presse canadienne

ARCTIQUE

Ottawa et Moscou mettent leurs divergences de côté

MIKE BLANCHFIELD

à Ottawa

Qu'il s'agisse des importantes différences d'opinions sur les droits des homosexuels, de l'intervention dans le processus politique ukrainien ou de la controverse sur l'adoption pour les couples de même sexe, il ne manque pas de points de friction, ces jours-ci, entre le Canada et la Russie.

Mais l'horizon n'est pas entièrement bouché, soutient le ministre des Affaires étrangères canadien, John Baird (lui-même un virulent détracteur de la loi russe « antigay »), puisque, dit-il, les deux pays s'entendent dans un domaine important : l'Arctique. « Sur la question de l'Arctique et d'autres dossiers, nous pouvons et nous avons bien travaillé », a dit M. Baird lors d'une récente entrevue. « J'ai une relation professionnelle avec mon homologue russe, Sergueï Lavrov ».

« Je ne suis pas d'accord avec lui sur certains points. Mais il est un ministre des Affaires étran-



SEAN KILPATRICK LA PRESSE CANADIENNE

Le ministre des Affaires étrangères, John Baird

gères intelligent, expérimenté et efficace pour son gouvernement ».

Cette abondance de termes diplomatiques survient alors que le ministre Baird n'a pas mâché ses mots concernant les droits des homosexuels à l'approche des Olympiques d'hiver de Sochi, qui doivent débuter le mois prochain.

Conseil de l'Arctique

M. Baird s'en est effectivement vertement pris à la Russie pour sa loi contre la « propa-

gande homosexuelle », et a écrit à son homologue à ce sujet. Il est également descendu dans la rue ukrainienne pour appuyer les manifestants anti-Russie lors d'une récente visite à Kiev. Ottawa s'est aussi montré critique d'une loi russe interdisant les adoptions par des Canadiens en raison de la légalité des mariages gais au pays.

L'approche conciliante de M. Baird dans le dossier de l'Arctique s'explique également par le fait que cette région est essentielle dans l'ordre du jour du gouvernement Harper; celui-

ci désire développer le potentiel économique du Nord, y compris en exploitant de vastes réserves de pétrole et de gaz.

Cela fait des alliés du Canada et de la Russie, en partie parce que les deux pays sont membres du Conseil de l'Arctique, dont Ottawa a récemment assumé la présidence.

Le mois dernier, après que le Canada eut réclamé la possession territoriale d'une bonne partie de l'océan Arctique, le président russe a riposté en affectant davantage de moyens militaires dans le nord de son pays.

Au dire d'un expert, si le Canada montre patte blanche dans l'Arctique, Ottawa doit aussi agir sérieusement pour livrer les moyens militaires promis dans le cadre de la stratégie des conservateurs pour le Nord. Cela signifie mettre en service des navires et des moyens de surveillance aérienne qui seraient vus comme une riposte à l'armement accru des Russes, en plus de réaffirmer la souveraineté canadienne.

La Presse canadienne

Congédié ?
Voyez
François Gendron
avocat
LL.L., M.A., Ph.D.
Vieux Montréal 514.845.5545

Résultats des tirages du : 2014-01-11

649	03 11 15	32 compl.	499	04 05 16	48 compl.
Prochain gros lot (approx.) : 5 000 000 \$ + UN LOT GARANTI DE 1 000 000 \$ 69393362-02			Extra 6309420		

Résultats des tirages du : 2014-01-10

MAX	12 28 31 38 40 41 45	15 compl.	Extra	7766599
AXMILLIONS 2 lots de 1 million \$				
SÉLECTIONS NON DÉCOMPOSABLES				
02 03 06 15 22 26 35	09 14 15 17 23 35 48			
Prochain gros lot : 50 000 000 \$ + AXMILLIONS 12 lots de 1 million \$ (APPROX.)				

En cas de départ entre cette liste et la liste officielle de Loto-Québec, cette dernière a priorité.

ACTUALITÉS

Elvis Pompadour



JEAN-FRANÇOIS NADEAU

Jusqu'à la mort d'Elvis Presley, à l'été 1977, seules les cartes de hockey avaient une valeur d'échange dans la cour de récréation. Mais cette année-là, du jour au lendemain, les gamins dont j'étais se mirent à croire à la valeur d'Elvis.

Nous ne l'avions jamais vraiment écouté chanter. Sauf qu'une fois mort, il occupait soudain un tel espace médiatique que les cartes produites à son effigie furent jugées valables pour négocier d'autres idoles de papier, celles-ci issues d'un autre espace mythique, celui du hockey. Mort, Elvis devenait pour nous une réalité vivante. Et une monnaie d'échange.

Dans l'écume médiatique où le cadavre d'Elvis s'est mis alors à flotter, on trouvait déjà tous les John F. Kennedy et les Marilyn Monroe de ce monde, c'est-à-dire des héros mondialisés qui servent, à compter du jour de leur mort, comme un Michael Jackson, de plus petit dénominateur commun à l'ensemble de la planète.

L'Elvis des années 1970, idole devenue molle, apparaît pourtant tel un gros dépositaire d'années réactionnaires. Le cinéaste Pierre Falardeau n'en fit pas pour rien le reflet d'un monde qu'il détestait, celui d'une petite bourgeoisie américanisée.

Depuis, la société a changé. Elle est devenue plus sophistiquée, du moins en apparence. Mais Elvis est resté, tel un révélateur des profondeurs de nous-mêmes.

Avant les Fêtes, devant les micros d'une radio de Québec, un garçon originaire de Portneuf, David Thibault, seize ans, a chanté avec aplomb *Blue Christmas*. Plus de neuf millions de personnes ont regardé l'extrait vidéo de son interprétation mimétique parfaite.

Comment expliquer l'engouement que suscite ce garçon né avec la voix de Presley? *The National Enquirer* et autres magazines du genre — offerts à l'exclusion des autres par nos épiciers peu soucieux d'alimentation intellectuelle — se sont empressés de déclarer que, grâce à Thibault, Elvis vit encore et toujours. Oui, le rock en simili se porte bien, merci.

Le 8 janvier, à l'occasion de l'anniversaire de naissance de l'idole, Thibault a entonné *Happy Birthday* à Graceland, l'ancienne résidence d'Elvis à Memphis. Pour l'occasion, il était présenté par la fille de l'ancien président George W. Bush.

Au chapitre des personifications d'Elvis, tout a pourtant été vu et entendu. En 1980, Jean-Yves Bédard, dit Johnny Farago, interprétait déjà *Blue Christmas* avec des trémolos capables de chavirer les cœurs. Le spectacle *Elvis Story*, avec Martin Fontaine, était mieux encore au chapitre de la copie. David Thibault n'est pas tout à fait à l'aise dans la langue de son idole. À la télévision américaine, l'animatrice Ellen DeGeneres se colle néanmoins tout contre lui, le temps d'une chanson, laissant voir qu'une telle imitation reste beaucoup liée à un fantasme projeté sur le cadavre du King.

Par son âge et son physique, Thibault évoque l'Elvis des années 1950, celui qui marque un changement de cap culturel autant que sexuel: les yeux bleus, les traits réguliers, les lèvres humides, le déhanchement, le tout souligné par les fameux cheveux noirs tirés vers le haut.

La coiffure en banane des sex-symbols des années 1950 — Elvis Presley, James Dean et autres Chet Baker — tient à des antécédents essentiellement féminins. Cette coiffure est en soi une histoire du goût, la genèse d'une sensibilité esthétique. Toutes les déclinaisons d'Elvis se coiffent sans le savoir selon le style Dagé, le coiffeur de M^{me} de Pompadour, la favorite du roi Louis XV. La marquise était en quelque sorte devenue reine devant la reine, renversant l'ordre ordinaire des choses par sa capacité de séduire. Pour le roi, la présence de cette femme apportait une fraîcheur de plus en plus nécessaire à son existence, une sorte de joie de vivre et une spontanéité qu'on associe volontiers, depuis l'après-guerre surtout, à la musique populaire.

C'est à l'époque de la Pompadour qu'on fait tout servir de diamants. Les boutonnières, les habits, les vestes deviennent multicolores. On raffole d'or. Les perles, les parfums, toutes sortes de travaux voyants de joailliers et de rubans multicolores deviennent partie intégrante de la vie de cour. On n'est pas loin de tout ce à quoi aspire en simili le vrai Elvis puis ses fausses incarnations: breloques, toc, verreries, bling-bling dans l'illusion renouvelée d'être le King.

Être Elvis Presley, c'est se complaire dans le reflet fictif d'une royauté de substitution où tout apparaît faux dès lors qu'on gratte la surface des choses. Mais Elvis n'est plus le symbole le plus puissant du simili. Dans notre société, le faux n'a jamais fait autant office de vrai. Le paysage lui-même se couvre désormais de demeures en pierres aussi synthétiques que l'architecture à laquelle on les destine, façon quartier DIX30, vaste suite découpée de Graceland disposés en rangées.

Nous sommes à l'ère où les gens n'aiment que ce qu'ils croient déjà connaître à travers des copies. Bien au-delà d'Elvis, les personifications à l'identique font désormais recette. En musique, parmi une multitude de faux-semblants qui font salle comble, on trouve *The Musical Box* (Genesis), Björn Again (ABBA), *Stoned Again* (Rolling Stones), *Queen Extravaganza* (Queen) et *Day Tripper* (Beatles). Le fils de Frank Zappa réincarne les chansons de son père. Tim Owens, chanteur d'un groupe d'imitateurs de Judas Priest, est même parvenu à remplacer son idole dans la formation originale.

Les yeux désormais fixés sur le reflet de tout ce qui n'était déjà qu'image, nous sommes bien d'un monde de plus en plus conservateur qui accepte de vivre peu pour s'éviter de voir qu'il meurt beaucoup.

Un nouveau chef au Bloc québécois en mai

Au moins deux députés doivent annoncer prochainement leurs intentions

MARIE VASTEL

Correspondante parlementaire à Ottawa

Élections provinciales ou non, les bloquistes éliront leur prochain chef ce printemps. Le parti a recommandé, cette fin de semaine, que le choix des militants souverainistes soit dévoilé à son congrès de la fin mai. Le Bloc québécois pourrait cependant structurer sa course à la direction pour rendre service à ses collègues du Parti québécois, s'ils se retrouvent en campagne électorale dans les prochains mois. «*Le choix du bureau national est d'avoir un nouveau chef le plus rapidement possible, parce que ça va lui donner plus de temps pour travailler*», a expliqué la présidente par intérim du Bloc, Annie Lessard, en entrevue téléphonique à la suite de la réunion du bureau national samedi.

La proposition doit maintenant être entérinée par les députés au conseil général du parti, le 22 février.

L'idée évoquée par certains militants de reporter la course le temps d'aider les péquistes à faire campagne s'il y a lieu n'a donc pas fait l'unanimité? «*On est fort conscients*» de la possibilité d'élections provinciales, a reconnu M^{me} Lessard. «*Sauf qu'on ne peut pas gérer notre agenda en fonction de ce qui pourrait, ou non, se passer au Québec [...] On a quand même un parti à gérer.*»

Deux députés

Les bloquistes se gardent néanmoins une marge de manœuvre et permettront au «*bureau national, selon la situation politique, de faire certaines modifications*», a précisé M^{me} Lessard. Selon nos sources, il est peu probable que la date du dévoilement des résultats — au congrès de Rimouski les 23, 24 et 25 mai — soit changée. Mais les débats ou autres activités partisans pourraient être déplacés pour ne pas monopoliser les militants et leur permettre de faire des appels téléphoniques ou du porte-à-porte pour aider les péquistes.



SEAN KILPATRICK LA PRESSE CANADIENNE
Le successeur de Daniel Paillé sera connu lors du congrès du parti, qui aura lieu du 23 au 25 mai.

Quant à l'identité du futur chef, les deux députés qui songent à se lancer n'ont pas voulu partager leur décision, dimanche. André Bellavance n'a pas encore tranché. Jean-François Fortin a fait son choix, mais il n'a pas voulu le partager.

«*La réflexion est pratiquement complétée [...] Je suis bientôt prêt à conclure publiquement*», a affirmé ce dernier au *Devoir* dimanche. La décision devrait être connue d'ici «*quelques semaines. Plus tôt que tard*».

Dans les rangs bloquistes, on s'attend à ce que M. Fortin confirme qu'il tentera de nouveau sa chance, après avoir terminé troisième en 2011. «*Je ne verrais pas pourquoi Jean-François, qui avait déjà fait la course la première fois, n'irait pas à nouveau*», a présumé un militant.

Et en coulisse, on indique que M. Bellavance penche aussi pour se lancer. «*Je ne veux pas attendre ad vitam aeternam. Mais je n'ai pas encore arrêté ma décision*», a-t-il répondu, disant avoir beaucoup d'appuis. «*C'est énorme comme défi [...] Et quand tu te lances, c'est toi qui es en avant. C'est un autre type de travail.*»

Si certains faisaient état d'un «*pacte de non-agression*» entre les deux hommes, ceux-ci ont précisé dimanche que, bien qu'ils dialoguent et se partagent le cheminement de leur réflexion, rien n'empêcherait que chacun se porte candidat au final.

Notoriété et visibilité

Au parti et chez les militants, on espère cependant encore voir arriver un grand nom, ne serait-ce que d'ici à l'élection fédérale de 2015 pour rallier le plus de souverainistes possible. «*Ce n'est pas une question financière ou d'organisation, c'est une question aussi de notoriété, de visibilité*», résume un bloquiste.

Une autre personne rappelle que, lorsque Michel Gauthier avait sollicité la direction du parti, en 1997, le Bloc le croyait fort connu puisqu'il était leader parlementaire et que ses interventions aux Communes étaient reprises dans les médias. Une étude du parti a révélé qu'il était connu... de 5% de la population.

En ce sens, bien que Gilles Duceppe ait argué qu'il ne reviendrait pas, un mouvement réclame toujours son retour, avance une source. Joint par *Le Devoir*, M. Duceppe a réitéré qu'il avait tourné la page.

L'ancien chef bloquiste tenterait en fait, toujours selon notre source, de convaincre Bernard Landry de reprendre le flambeau. L'ancien premier ministre péquiste avait écarté l'idée de se porter candidat, à la suite de la démission de Daniel Paillé en décembre. M. Landry n'a pas rappelé *Le Devoir* hier.

Un autre bloquiste n'a en revanche pas eu vent de ces rumeurs. Il estime de son côté que M. Duceppe a bel et bien fait une croix sur la direction du Bloc, d'autant plus qu'en s'étant prononcé contre la charte des valeurs il n'aiderait pas ses collègues péquistes en menant une course à la direction pendant que le Parti québécois fait campagne sur ce même sujet.

Le Devoir



JACQUES NADEAU LE DEVOIR
Les engagements du maire Coderre en matière d'itinérance ont été faits en marge du dîner des Rois de l'Accueil Bonneau, où quelque 550 repas chauds ont été servis à des sans-abri, dimanche en mi-journée.

Itinérance: Coderre chiffre les besoins à 10 millions

ÉTIENNE FORTIN-GAUTHIER

Les problèmes criants liés à l'itinérance dans la plus grande ville du Québec ont dominé les manchettes au cours des dernières semaines et le maire de Montréal, Denis Coderre, compte amener le dossier à Québec, notamment pour réclamer une plus grande aide financière du gouvernement.

Après une période des Fêtes marquée par les menaces fort médiatisées d'un policier à l'endroit d'un sans-abri, le maire Coderre réitère son désir de trouver des solutions à la problématique de l'itinérance. Il en fait même l'une de ses priorités.

Le premier magistrat de la métropole admet que l'événement fort médiatisé a «*aidé à la réflexion*». Cette semaine, il rencontrera des groupes communautaires qui s'impliquent avec les sans-abri. Il souhaite prochainement partager leurs doléances avec la ministre déléguée aux Services sociaux, Véronique Hivon. Aucune rencontre entre M. Coderre et M^{me} Hivon n'a toutefois encore été fixée.

«Obligation de résultat»

Le maire Coderre estime que les outils existent pour s'attaquer à l'itinérance et que les acteurs du milieu sont compétents, mais qu'il y a un manque criant de «*ressources*». Il chiffre les besoins à dix millions de dollars. Il se dit déterminé à trouver cet argent de pair avec Québec dans les plus brefs délais. Plus que jamais, il estime qu'il y a une «*obligation*

«*Je constate que plusieurs groupes sont oubliés, notamment les personnes âgées défavorisées, qui vivent souvent dans la solitude*»

Lucille Nantelle

de résultat» et que le dossier doit «*aboutir*» rapidement.

Ces engagements du maire Coderre ont été faits en marge du dîner des Rois de l'Accueil Bonneau, où quelque 550 repas chauds ont été servis à autant de sans-abri, dimanche en mi-journée. «*Ça devrait pourtant être le dîner des Rois tous les jours*», a-t-il indiqué à propos de l'incapacité de bien des citoyens montréalais de joindre les deux bouts et de simplement pouvoir manger à leur faim.

Toutes les heures, dès 10 h, une centaine d'itinérants étaient accueillis par de nombreux bénévoles de l'Accueil Bonneau et de la Société Saint-Vincent de Paul.

Charles Daguy était au nombre des convives et il ne cachait pas sa gratitude à l'endroit de ceux qui ont tant fait pour lui. «*J'ai passé cinq*

ans dans la rue. L'Accueil Bonneau a été essentiel dans ma vie. C'est un rayon de lumière pour les gens dans l'itinérance dans un monde où les gens sont trop souvent indifférents à notre endroit», a fait savoir celui qui peine encore aujourd'hui à joindre les deux bouts.

Dîner des Rois

Tout près, Lucille Nantelle, une religieuse de la communauté Sainte-Croix, âgée de 94 ans, se réjouissait de constater encore une fois l'importance de l'événement dans la vie de bien des Montréalais défavorisés.

«*Je participe au dîner depuis quarante ans. Je suis en mesure de comparer ce qui a changé. S'il y a encore des besoins criants, il y a aussi plus de ressources. Par contre, je constate que plusieurs groupes sont oubliés, notamment les personnes âgées défavorisées, qui vivent souvent dans la solitude*», rappelle-t-elle.

À l'autre extrême du spectre des âges, Josepha Bindzi en était à sa première activité bénévole à l'Accueil Bonneau. «*Je pense qu'il est essentiel de redonner à sa communauté et, que comme jeune, donner du temps est le meilleur moyen*», a-t-elle indiqué visiblement comblée par son expérience.

Depuis 1877, l'Accueil Bonneau ouvre ses portes aux sans-abri et aux personnes en situation de précarité. Le dîner des Rois s'est imposé comme un événement phare de l'année.

La Presse canadienne

ACTUALITÉS

Des acériculteurs durement touchés par le verglas

ÉTIENNE FORTIN-GAUTHIER

Après avoir connu une année record en 2013, bon nombre de producteurs de sirop d'érable des Cantons-de-l'Est redoutent celle qui est à leur porte, alors qu'ils ont vu une partie de leur érableière détruite par le récent verglas qui a frappé leur région de plein fouet.

Plusieurs acériculteurs ont confié à La Presse canadienne avoir vu des dizaines, sinon plusieurs centaines, d'érables être abimés par les intempéries de la fin décembre. Selon eux, il est certain que l'impact se fera sentir sur la quantité de sirop d'érable produit cette année.

Depuis une semaine, plusieurs producteurs des Cantons-de-l'Est arpentent leur érableière pour constater les dommages. C'est le cas de Samuel Beauvais, membre d'une famille d'acériculteurs du secteur de Magog. Il soutient que des érables matures ont été déracinés et que de jeunes arbres sont prisonniers de la glace.

Il rapporte que lui et les autres producteurs de sirop d'érable sont engagés dans une course contre la montre pour remettre en place les tuyaux permettant de récupérer la précieuse eau d'érable avant le début de la saison des sucres.

Désespoir

Le verglas qui s'est abattu sur une large portion des Cantons-de-l'Est, tout juste avant Noël, aura sans aucun doute des conséquences à court terme, mais aussi pendant plusieurs années, selon plusieurs acériculteurs. «C'est la catastrophe. Environ 25% de mes arbres sont touchés. On a perdu énormément de jeunes érables, donc la relève n'est tout simplement plus là. Ce n'est vraiment pas beau à voir», a confié avec découragement Sébastien Fortin, acériculteur de Cookshire.

Même désespoir dans la voix de Lucas Bolduc, qui possède aussi une érableière dans la municipalité. «Nous avons perdu notre avenir. Tous mes jeunes érables sont pris dans la glace et vont probablement mourir. Pour les arbres plus vieux, j'en ai au moins 300 ou 400 qui sont morts. Et pour ceux qui restent, je ne pourrai probablement pas tous les entailler, si je veux qu'ils survivent. Notre production sera coupée à long terme», s'est-il attristé.

Dans les circonstances, il compte s'informer sur les pro-

grammes en place pour aider les producteurs agricoles qui subissent ce genre d'aléas. «Ce qui est arrivé est très grave pour une petite entreprise comme la nôtre. Pour l'instant, je ne peux pas vérifier si des programmes d'aide existent, car je suis trop occupé à sauver les meubles. Mais on va vérifier dès qu'on pourra», a ajouté M. Bolduc.

Soulagement

Même si plusieurs secteurs des Cantons-de-l'Est ont été frappés, toutes les érableières n'ont pas été touchées de la même façon. En fait, plusieurs acériculteurs rapportent même n'avoir aucun dommage.

Le Québec est le plus important producteur de sirop d'érable de la planète. De 10 à 15% de la production provient du labour d'acériculteurs de l'Estrie, rapporte l'Union des producteurs agricoles du Québec.

François Bourassa, président de l'UPA dans cette région, estime que les conséquences du verglas de 2013 sont à mille lieues de celles de 1998. «Ça ne se compare pas. On s'en tire à bon compte, car le verglas ne s'est pas étiré et les températures douces sont revenues. Mais on a frôlé la catastrophe», a affirmé celui qui est aussi propriétaire d'une érableière à Valcourt.

Il soutient qu'un seul producteur, situé à Newport, l'a joint pour se plaindre de la situation. «La financière agricole, qui permet à des producteurs d'assurer leur production de sirop, a aussi reçu des appels», a-t-il ajouté.

M. Bourassa fait savoir que, depuis 1998, les technologies pour récolter l'eau d'érable ont grandement évolué, ce qui contribue à protéger davantage qu'auparavant l'industrie. «La tuyauterie dans les érableières est de bien meilleure qualité. Le plastique est plus extensible. Les nouvelles tubulures sont plus performantes. C'est un avancement qui permet de limiter les dégâts», a-t-il expliqué.

Si la diminution du nombre d'érables en mesure de produire de l'eau sucrée peut influencer à la baisse la production annuelle de sirop, un autre facteur essentiel entre en ligne de compte. M. Bourassa a expliqué que les conditions météorologiques de la fin de l'hiver influenceront directement sur la quantité et la qualité de la récolte au printemps.

La Presse canadienne



Sables bitumineux : Neil Young vilipende le gouvernement Harper

Le chanteur canadien Neil Young a lancé une cinglante attaque, dimanche, à l'endroit du gouvernement Harper et des sables bitumineux de l'Alberta. Lors d'une conférence de presse tenue à Toronto, le légendaire artiste a déclaré que, pour le gouvernement conservateur, «l'argent est numéroté un, et l'intégrité n'est même pas sur la carte». L'événement visait à donner le coup d'envoi au premier de quatre concerts dont l'objectif est de soutenir une nation autochtone de l'Alberta qui combat le développement des sables bitumineux. Selon le chanteur, les leaders canadiens tuent les peuples des Premières Nations et leur sang sera sur «les mains du Canada moderne». PHOTO MARK BLINCH LA PRESSE CANADIENNE

NOUVEAU-BRUNSWICK

Fin de l'évacuation et de l'enquête sur les lieux du déraillement

Plaster Rock — Le Bureau de la sécurité des transports du Canada (BST) a indiqué qu'il avait conclu la première partie de son enquête sur les lieux du déraillement de train survenu dans la municipalité de Plaster Rock, au Nouveau-Brunswick. Un porte-parole du BST a fait savoir que les enquêteurs ont terminé de collecter les informations nécessaires à leurs travaux sur le site de l'événement, samedi. Une analyse des indices décidera de la suite de l'enquête. Environ 150 personnes ont dû être évacuées, jeudi dernier, lorsque 19 des 122 wagons d'un train ont quitté la voie. Ils n'ont pu revenir à la maison que samedi. Le déraillement du convoi, qui transportait notamment du pétrole brut et du gaz liquéfié, a provoqué un incendie majeur. Le Canadien National a fait savoir qu'elle comptait offrir une indemnisation financière aux citoyens touchés.

La Presse canadienne

ÉTUDE

Déclin « irréversible » d'un glacier majeur de l'Antarctique

Paris — Le glacier de l'Antarctique contribuant le plus à la hausse du niveau de la mer connaît un déclin «irréversible» et pourrait ajouter jusqu'à un centimètre aux océans en vingt ans, selon une étude publiée dimanche.

Le glacier de Pine Island, situé à l'ouest du continent blanc, est responsable de 20% de la perte totale de l'Antarctique occidental, écrit, dans la revue *Nature Climate Change*, une équipe internationale de chercheurs conduite par le Laboratoire de glaciologie et de géophysique de l'environnement de Grenoble, en France.

Ce glacier, qui a reculé d'une dizaine de kilomètres depuis les années 2000, s'amincit à un rythme de plus en plus rapide depuis quarante ans.

La contribution d'un glacier à l'élévation du niveau de la mer tient à la partie de la glace flottant sur l'océan, qui va fondre ou se disloquer en icebergs. Or, avec le réchauffement, la ligne d'échouage, c'est-à-dire la limite séparant la partie posée sur le continent de la partie flottant sur la mer, ne cesse de reculer, augmentant la masse de glace flottant sur la mer et contribuant à l'élévation.

Pour tenter de pronostiquer l'évolution de ce glacier dans les prochaines décennies, les chercheurs se sont basés sur trois modèles de simulation d'écoulement de la glace.

Conclusion: le recul du glacier est «irréversible» et pourrait se poursuivre sur une quarantaine de kilomètres au cours des 50 prochaines années, indique le CNRS dans un communiqué.

Sa contribution pourrait ainsi «tripler, voire quintupler, dans les vingt prochaines années». A lui seul, il pourrait contribuer à une hausse du niveau des mers comprise entre 3,5 et 10 mm dans les vingt prochaines années.

Hausse globale du niveau de la mer

Selon le dernier rapport en date des experts du climat du GIEC, publié en septembre, la hausse globale du niveau de la mer attendue d'ici le milieu du siècle se situe entre 17 et 38 cm. Depuis une vingtaine d'années, l'Antarctique de l'Ouest contribue de manière significative à l'élévation de la mer contrairement à la partie est qui reste à l'équilibre, c'est-à-dire que la quantité de glace perdue équivaut à celle de la neige qui alimente les glaciers, explique le CNRS.

La hausse du niveau de la mer s'est accélérée depuis vingt ans. Les calottes du Groenland et de l'Antarctique contribueraient pour un peu moins d'un tiers, le reste se répartissant entre la dilatation thermique des océans et la fonte des glaciers de montagne.

Agence France-Presse

Téléphone : 514 985-3322
Télécopieur : 514 985-3340

LES PETITES ANNONCES

Courriel : petitesannonces@ledevoir.com

I • N • D • E • X
REGROUPEMENTS DE RUBRIQUES

100 • 199 IMMOBILIER RÉSIDENTIEL
100 • 150 Achat-vente-échange
160 • 199 Location

200 • 299 IMMOBILIER COMMERCIAL
200 • 250 Achat-vente-échange
251 • 299 Location

300 • 399 MARCHANDISES
400 • 499 OFFRES D'EMPLOI
500 • 599 PROPOSITIONS D'AFFAIRES ET DE SERVICES
600 • 699 VÉHICULES

103
CONDOMINIUMS
ET COPROPRIÉTÉS

AU COEUR DU MILE-END
Condo h-duplex, lumineux, rénové,
2 ch. +1, terr., boiseries d'origine,
pl. bois et céramique. 479 000 \$
M. Lavoie 514-891-3585
Crr immo., Royal LePage Altitude

160
APPARTEMENTS ET
LOGEMENTS À LOUER

PARIS VII - XV Champ-de-Mars
Site exceptionnel - 2 1/2 rénové 08
Tt équipé, très ensoleillé. Sur jardin
Sem/mois 514 272-1803

PROVENCE
Vallée du Rhône
Maison de village dans le
quartier médiéval de Nyons.
2 c.c. 2 s. de b. Toute équipée.
Terrasse ensoleillée. Internet.
www.bonnevisite.ca/nyons
mariehalarie@gmail.com

160
APPARTEMENTS ET
LOGEMENTS À LOUER

PLATEAU St-Joseph/coin Cartier
4 1/2, 2 c.c., cuisine rénovée,
lav-séch, eau chaude, chauffé.
Libre. 975 \$ 514 598-5872
www.locationduplateau.com

170
HORS FRONTIÈRES EUROPE
À LOUER

Un don d'espoir
pour la vie
1-877-488-4222
www.ArmeduSalut.ca

ARMÉE DU
SALUT

LES PETITES ANNONCES

DU LUNDI AU VENDREDI
DE 8 H 30 À 17 H 00

Pour placer, modifier ou annuler votre
annonce, téléphonez avant 14 h 30
pour l'édition du lendemain.

Téléphone: 514-985-3322
Télécopieur: 514-985-3340
petitesannonces@ledevoir.com
Conditions de paiement : cartes de crédit

AMERICAN EXPRESS MasterCard VISA

301
ŒUVRES D'ART

Magnifique diptyque sculptural
de Kathryn Lipke (1988) à vendre.
Dimensions: 150 x 100 cm et
115 x 105 cm. Matériau: papier fait
main. Exige un grand espace.
Photo et prix sur demande au
dcstlo@gmail.com

307
LIVRES ET DISQUES

Librairie Bonheur d'Occasion
achète à domicile livres de qualité
en tout genre. 514 914-2142
1317, av. du Mont-Royal Est

506
ARGENT DEMANDÉ OU À PRÊTER

ArgentDirect.com
Prêts de 500 \$ et plus, sans
enquête de crédit, approbation 1h.
1-888-374-5777

515
INFORMATIQUE ET BUREAUTIQUE

VOTRE ORDINATEUR BOGUE
OU RALENTIT ?
Mise à jour et réparation
P.C., Mac et portables.
10 ans d'exp. Service à domicile.
514 573-7039 Julien

560
ENTRETIEN, RÉNOVATION

RÉNOVATION LEBLOND et Fils
Si vous pouvez l'imaginer,
nous pouvons le réaliser !
www.renovationleblond.com
514 377-5355

575
DÉMÉNAGEMENTS

LES DÉMÉNAGEMENTS
BRETON-SAVARD
Emballage - Entreposage - Pianos.
Assurances compl. Estim. gratuite.
info@bretonsavard.com
514 254-1447

598
SERVICES DIVERS

MAGOG
Pour vos réunions d'affaires, réceptions de tout genre,
4 salles privées, menu du terroir.
www.auxjardinschampetres.com

598
SERVICES DIVERS

**COUTURIÈRE
D'EXPERIENCE
À DOMICILE.**

Retouche et réparation
de tout genre sur vos
vêtements. Ex. : bords
de tout genre. Agrandissement
et rétrécissement,
changer les
fermoirs, reprendre des
trous, changer des
boutons. Confection
de panneau de rideau
simple et coussins. Travail
propre et soigné et
je peux (au besoin) me
déplacer dans la région
de Longueuil et environs.
Il me fera un plaisir
de vous servir ! Sur
rendez-vous
(514) 568-0069
JOELLE THERIAUT

599
MESSAGES

À M DAVID EYRE
ex-locataire du
532 Montée Païement, Gatineau.
Monsieur, vous avez habité à cette
adresse de mai 2011 jusqu'en oct.
2013 où vous avez quitté les lieux
en laissant des objets sur place.
Prenez note que vous avez jusqu'
au 21 janvier 2013 pour récupérer
vos effets sans quoi j'en disposerai
à ma discrétion. Merci.
ducosb@hotmail.com

LES ENFANTS
DU MONDE
ONT BESOIN
DE VOTRE AIDE

▲ comme coopérant
▲ comme bénévole
▲ comme donateur

(514) 387-2541
poste 240
Nous vous aiderons
à les aider
www.monde.ca

Votre don change
le monde!

Oxfam
Québec
514.937.1614
1.877.937.1614
www.oxfam.qc.ca

FONDATION
JEUNES
ET
SOCIÉTÉ

LES ENFANTS
DU MONDE
ONT BESOIN
DE VOTRE AIDE

▲ comme coopérant
▲ comme bénévole
▲ comme donateur

(514) 387-2541
poste 240
Nous vous aiderons
à les aider
www.monde.ca

700
ANNIVERSAIRES
ET MARIAGES

700
ANNIVERSAIRES
ET MARIAGES

NOUVELLES RUBRIQUES

Soulignez les heureux
événements de la vie

Anniversaires, mariages,
naissances, félicitations, etc.

514 985-3322 ou petitesannonces@ledevoir.com

Communiquez avec
Le Mémorial
pour publier :

• Avis de décès • Faire-part
• Remerciements • Condoléances
• Anniversaires • Hommage
• In memoriam

Le Mémorial
1855, rue Du Havre, bureau 107
Montréal, Qc, H2K 2X4
Télé: 514 525-1149
Télé: 514 525-7999
necrologie@lememorial.com

Pour soutenir l'effort
quotidien des
personnes
atteintes de
dystrophie
musculaire, il faut
beaucoup plus
que des mots...

IL FAUT UNE ACTION,
UNE ACTION MUSCLÉE !

Dystrophie
musculaire Canada
une action musclée

1.800.567.2236
www.muscle.ca
Bureau de Québec

SLA : 3 lettres
du mot paralysie

La SLA
vous enlève TOUT,
sauf votre lucidité

Aidez-nous à vaincre
cette maladie mortelle
qui tue 3 Québécois
par semaine !

SOCIÉTÉ DE LA SCLÉROSE
LATÉRALE AMYOTROPHIQUE
DU QUÉBEC (SLA-Québec)

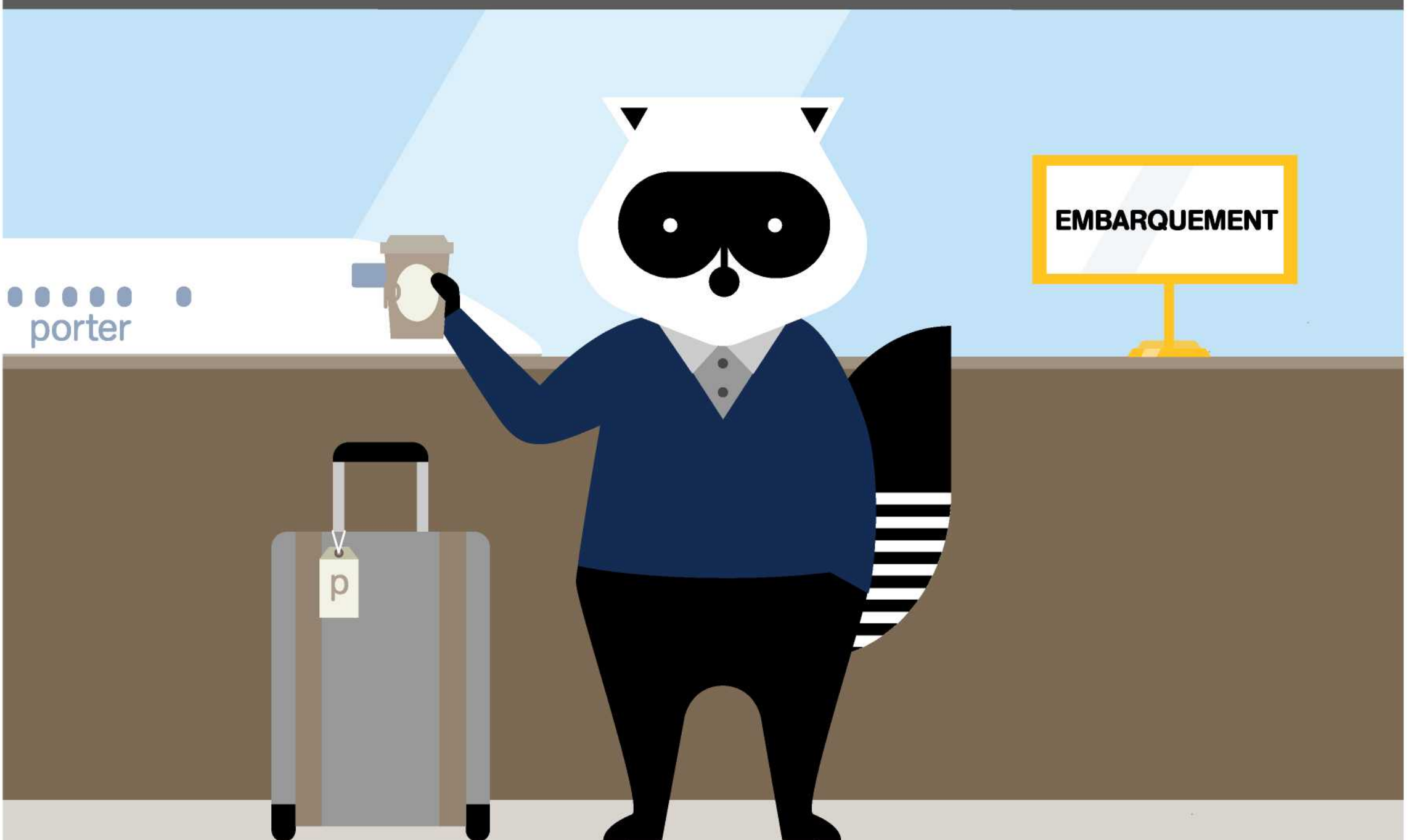
(514) 725-2653
1-877-725-7725
(sans frais)

Jusqu'à 50 % de rabais sur le tarif de base. Le solde se termine mardi.

Sautez sur l'occasion ! Économisez 50 % sur le tarif de base de tous nos vols.
Réservez avant le 14 janvier.

JUSQU'À

TARIF DE BASE



Vols au départ de Montréal. Réservez d'ici le 14 janvier 2014. Voyagez d'ici le 15 juin 2014. Le rabais est compris dans les tarifs. Porter peut exiger un achat 21 jours à l'avance. Tarifs aller simple incluant les taxes, surcharges et frais obligatoires. Un supplément peut être facturé pour les bagages enregistrés et d'autres services optionnels.* Tarifs à partir de :

HALIFAX 2 par jour 160 \$	TORONTO 16 par jour 116 \$	SAULT STE. MARIE 186 \$	ST. JOHN'S 200 \$	SUDBURY 186 \$	THUNDER BAY 195 \$	TIMMINS 186 \$	WINDSOR 160 \$	BOSTON 216 \$
CHICAGO 232 \$	MYRTLE BEACH À partir du 13 février 276 \$	NEW YORK 211 \$	WASHINGTON Dulles 216 \$	PRIX TOUT COMPRIS				

Réservez en ligne ou contactez votre agent de voyages.

flyporter.com

*Réservez d'ici 23 h 59 heure de l'Est le 14 janvier 2014. Voyagez d'ici le 15 juin 2014. Les tarifs annoncés peuvent ne pas être disponibles les 14 - 17 février 2014, du 18 - 21 avril 2014 et les 16 - 19 mai 2014. Le rabais s'applique au tarif de base sans frais ni taxes. Porter peut exiger un achat 21 jours à l'avance. Les tarifs annoncés sont fonction de la disponibilité et peuvent ne pas être disponibles pendant toute la période de voyage. Description détaillée des tarifs pour tous les itinéraires sur flyporter.com. Tarifs aller simple en classe Fixe au départ de la ville. Les tarifs à destination de la ville peuvent être différents. Nouvelles réservations seulement. Les tarifs incluent les taxes gouvernementales et les frais obligatoires, qui peuvent atteindre 150 \$ par aller simple selon la destination. Les taxes étrangères fluctuent selon le taux de change en vigueur. Les frais pour des services optionnels, tels que les changements d'itinéraire, les bagages supplémentaires, la présélection de siège ou d'autres demandes spéciales, peuvent s'ajouter au montant total. Tarifs non remboursables. Il est possible de changer d'itinéraire moyennant des frais allant jusqu'à 200 \$ par personne et par trajet, plus toute différence de tarif. D'autres conditions (comme des frais de 25 \$ pour l'enregistrement d'un premier bagage et de 35 \$ pour un deuxième sur les vols à destination ou en provenance des É.-U., des frais de 20 \$ pour l'enregistrement d'un deuxième bagage sur les vols au Canada et des frais pour bagages excédentaires et/ou trop lourds) peuvent être modifiées sans préavis et ne sont garanties qu'à l'émission du billet. Pour en savoir plus, allez à flyporter.com. En cas de divergence entre le tarif de nos annonces et le tarif affiché sur notre site Internet au moment de la réservation, ce dernier prévaudra.

ÉDITORIAL

GRANDS DOMAINES DE SILLERY

Le boisé sacrifié

En autorisant, peu avant Noël, le projet WoodField à Sillery, dans un boisé à l'évidence patrimonial, le ministre de la Culture, Maka Kotto, a fait une erreur. Erreur paradoxale au surplus puisqu'au début de décembre, il déposait le projet de loi 66 par lequel il s'engageait précisément à « renforcer la protection des espaces verts et des boisés des grands domaines du site patrimonial de Sillery ».

Cette décision surprenante est à l'image du débat qui se déroule depuis trop longtemps au sujet de ces grands domaines. On a l'impression ici que le ministre, aux prises avec des projets controversés — dont deux principaux, le Woodfield et celui du Domaine sous les bois —, a décidé de refuser le plus gros des deux, le second, pour lequel le promoteur a déjà projeté de construire quelque 1000 unités. (Récemment, ce dernier avait réduit ses ambitions à 330.) Quant au Woodfield, si l'on se fie au site Internet de Bilodeau immobilier, il en compterait 87. C'est donc une sorte de moindre mal, un dernier sacrifice! « Ça n'arrivera plus », semble nous dire le ministre Kotto, en promettant l'adoption de la loi 66 et des interdictions de construire qui en découleront.



ANTOINE ROBITAILLE

Les promoteurs, ici, attendent des décisions depuis très longtemps, il faut le dire. Dans la dernière décennie, ministres de la Culture et élus municipaux se sont constamment renvoyé la balle, et ils ont multiplié les attermolements, les rapports et les consultations. Plusieurs d'entre eux, quand même, concluaient à la nécessité de préserver le boisé Saint-Patrick. En 2010, le Cadre de gestion du site patrimonial de Sillery prévoyait notamment pour lui la plus haute protection.

Le site des grands domaines a été classé en 1964. Mais depuis que les communautés religieuses ont commencé à s'en départir, la volonté politique n'a jamais été claire à leur égard : développement ou protection? Le maire Régis Labeaume a eu des opinions pour le moins variables à leur sujet, épousant dans un premier temps l'option du développement à tout crin avant de faire demi-tour pour se ranger à l'idée d'un parc linéaire, tout en s'en remettant aux décisions du ministère de la Culture. En fait, la Ville, selon les principes de son plan de protection annoncé cet été (800 logements sur 8% des terrains des domaines), aurait sans doute rejeté le projet Woodfield.

Le ministre et Bilodeau immobilier rétorqueront qu'ils ont convenu fin décembre d'un plan pour protéger les arbres du fameux boisé. Mais l'on se demande bien ce qui en restera une fois la construction terminée! Selon le ministère, la « grande majorité » des arbres seront préservés. Disparaîtront toutefois un érable de plus de cent ans et un chêne rouge, « *possiblement plus ancien* ». Quarante-trois arbres « *plus jeunes* » seront déplacés sur le site.

Bien des observateurs sont sceptiques, dont le professeur en foresterie Jean Bousquet de l'Université Laval, qui a fait parvenir une lettre au *Devoir* (voir *LeDevoir.com*). « *Comment peut-on penser relocaliser de tels arbres lorsque la transplantation d'arbres de vingt ans est déjà périlleuse?* », s'y interroge-t-il avant d'écrire, dans un sain mélange de science et de poésie: « *At-on idée de l'envergure du système racinaire de tels vétérans soumis aux vents dominants du fleuve depuis des siècles, et de leur fin mariage avec les affleurements rocheux de la falaise? Ce serait comme vouloir prélever un système sanguin et le transplanter, une expérience vouée à l'échec.* »

Les grands domaines de Sillery avaient autant de potentiel que les plaines d'Abraham et le mont Royal pour devenir un grand parc urbain. Afin de préserver ce qui en reste, afin de nous donner ce corridor vert qui reliera toute la côte, qui complétera la promenade Samuel-de-Champlain, il faut stopper, le plus possible, les nouvelles constructions.

RAPPORT PERREAULT

Lire entre les lignes

La première ministre Pauline Marois avait créé en décembre 2012 un groupe de travail sur les conditions d'emploi des cadres supérieurs à contrat. Elle espérait ainsi mettre fin à la controverse née de la nomination de l'ancien chef du Parti québécois André Boisclair au poste de délégué général du Québec à New York.

Présidé par André Perreault, le rapport de ce groupe de travail a été rendu public aussi tardivement que discrètement dans le brouhaha de la fin de session parlementaire. On devine pourquoi. Ses observations et recommandations, si elles étaient mises en œuvre, obligeraient le gouvernement à plus de rigueur et limiteraient sa prérogative à procéder à des nominations selon son bon plaisir. Le groupe évite de jeter le blâme sur quiconque, mais entre les lignes...

Le cas de M. Boisclair est exemplaire. Certes, il possédait les compétences pour ce poste à New York, mais la perception d'une nomination partisane s'est renforcée lorsqu'on apprit qu'on lui avait octroyé le statut d'administrateur d'État lui assurant une sécurité d'emploi. Les chefs de postes diplomatiques sont nommés selon le bon plaisir du gouvernement et peuvent donc être rappelés sans préavis, notamment au lendemain d'une élection. À ce problème il y avait d'autres solutions que la permanence. Celle-ci, de souligner le comité, ne doit être obtenue qu'après évaluation des compétences de la personne et une période d'essai d'une durée significative. Tout le contraire de ce qu'a fait le gouvernement.

Le souci du groupe de travail tient au fait que, depuis deux décennies, un grand nombre de postes de cadres supérieurs dans les ministères (20%) et dans les organismes gouvernementaux (50%) va à des employés à contrat. Cela n'est pas toujours heureux. Faute d'une connaissance de la culture organisationnelle du secteur public, ces employés sont moins performants.

La proximité politique est souvent un facteur d'octroi de postes à contrat, les gouvernements désirant avoir des personnes en complète osmose avec leurs politiques, ce qui entraîne des abus, comme dans le cas de M. Boisclair ou lors des reconductions de mandats décrétées à la veille du déclenchement des élections, pratique à laquelle le groupe de travail voudrait voir le gouvernement renoncer. La systématisation des processus d'embauche est aussi suggérée en confiant davantage de pouvoirs au secrétaire général du gouvernement, qui devrait publier chaque année un rapport sur ces nominations.

L'enthousiasme manquait dans l'accueil réservé à ce rapport que le gouvernement Marois soumettra à des analyses. On devine qu'elles dureront jusqu'à ce qu'on oublie son existence. A moins que l'opposition n'y voie une occasion de faire œuvre de vertu en réclamant son application.

LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910 > FAIS CE QUE DOIS !

Directeur BERNARD DESCÔTEAUX
 Rédactrice en chef JOSÉE BOILEAU
 Vice-présidente, développement CHRISTIANNE BENJAMIN
 Vice-présidente, ventes publicitaires LISE MILLETTE
 Directeur des finances STÉPHANE ROGER
 Directrice de l'information MARIE-ANDRÉE CHOUINARD
 Adjointes PAUL CAUCHON, LOUIS LAPIERRE, JEAN-FRANÇOIS NADEAU, DOMINIQUE RENVY, LOUISE-MAUDE RIOUX SOUCY
 Directeur artistique CHRISTIAN TIFFET
 Directeur de la production CHRISTIAN GOULET



LETTRES

S.O.S. pétrole?

L'appel de certains ténors, dont plusieurs du patronat québécois, en faveur de l'exploitation d'hypothétiques gisements pétroliers surprend à plus d'un titre.

Dans leur manifeste, ceux-ci situent leur initiative dans le prolongement de la Révolution tranquille, ce qui étonne. Le projet économique qui sous-tendait cet élan collectif s'appuyait sur le développement des ressources hydroélectriques, le renforcement de l'industrie manufacturière et le tertiaire moteur, comme peut fort bien en témoigner Bernard Landry, l'auteur de *Bâtir le Québec I et II*. À eux seuls, les dégâts environnementaux qui s'ensuivraient, particulièrement pour les milieux marins fragiles, suffiraient à dissuader du bien-fondé de tels projets.

Mais en outre, ce manifeste apparaît déphasé au regard des transformations en cours dans l'économie nord-américaine. Avec l'essor de l'exploitation du gaz et du pétrole de schiste au sud de la frontière, et maintenant l'ouverture des champs pétroliers mexicains aux investissements des multinationales étrangères, la production devient pléthorique.

Au lieu de poursuivre des chimères similaires, il faudrait plutôt entreprendre une réflexion collective sur les perspectives économiques d'un Québec aux prises avec des surplus d'électricité, les incidences possibles sur les coûts de financement de l'État, ainsi que les moyens d'y remédier.

Pierre Beaulne, économiste
 Le 8 janvier 2014

Le Concorde : une tempête dans un verre d'eau

Je n'en reviens pas du tollé soulevé par la possible conversion de l'hôtel Loews Le Concorde de Québec en résidence privée

pour aînés. Je suis outré de certains commentaires émis contre cette possibilité, et surtout contre les personnes âgées.

Je ne suis pas de ceux qui prendront la défense du Groupe Savoie, mais en quoi la venue de personnes d'un certain âge va-t-elle perturber la routine de la Grande-Allée? Ce seront des personnes autonomes qui vivront dans cette résidence. Lorsqu'elles vont louer un appartement, elles sauront à quoi s'attendre. Même âgés, ces êtres humains ne sont pas déficients! Ils savent que c'est un quartier de festivals, de bars et de restaurants qui est plus bruyant que la banlieue ou que d'autres quartiers de la ville. En passant, ces personnes ont contribué, chacune à leur façon, à bâtir la société dans laquelle nous vivons.

Quant aux détracteurs, quelles propositions ont-ils pour ce bâtiment et pour les 230 personnes qui y travaillent? Si le maire accorde le changement de zonage demandé par Le Groupe Savoie il devrait aussi y inclure l'obligation pour l'entrepreneur d'offrir des emplois aux personnes œuvrant pour la chaîne hôtelière tout en assumant une partie des coûts de leur formation.

Jean Bottari
 Saint-Lin-Laurentides, le 9 janvier 2014

Un dézonage indécent

À la suite de la lecture d'un texte de Jean Bousquet dans l'édition du *Devoir* du 4 janvier dernier, c'est avec la plus grande indignation que j'ai appris le dézonage du Boisé patrimonial de Sillery, le désir de la transplantation des arbres qui s'y trouvent. C'est de la folie furieuse, aussi bien dire qu'on les coupe tout de suite.

Je suis certain qu'aucun de ces décideurs ne s'est rendu sur place pour connaître exactement la situation, les ministres se fient trop aux avis des gens qui les entourent, mais un boisé patrimonial, les ministres savent pertinemment que c'est intou-

chable, alors le dézonage profite à qui? Il faudrait beaucoup plus de vigilance de la part des citoyens afin de ne pas se laisser départir de notre patrimoine vivant, comme c'est le cas de le dire, ces arbres qui datent du régime français sont précieux à plusieurs égards, ils sont immenses et très beaux, ensuite leur taille est extraordinaire étant donné la lente croissance des arbres au Québec due au climat, trois mois par année de croissance, c'est peu, comment remplacer ces merveilles.

Qui se graisse la patte dans cette affaire? Il faudrait une loi qui encadre mieux et qui soit plus sévère pour protéger le peu de patrimoine qu'il nous reste contre les vautours peut scrupuleux de l'immobilier.

Louise Boucher
 Le 8 janvier 2014

Un peu de réalisme, s.v.p.

En accord avec vous lorsque vous soulignez l'importance de fournir «... des informations vérifiées...» lors du débat sur la pertinence de l'exploitation du pétrole au Québec, je me demande vraiment comment il se fait que votre manifeste n'affiche aucune source scientifique sur les risques de l'exploitation et de l'utilisation du pétrole pour le climat ou sur l'impact de déversements dans le golfe du Saint-Laurent.

Comment pouvez-vous être pris au sérieux lorsque vous n'étudiez la possibilité d'exploiter le pétrole que d'un point de vue économique?

Comment pouvez-vous présenter l'exploitation du pétrole comme une solution à notre problème de dette, alors que les gains que vous évoquez ne sont qu'hypothétiques?

De grâce, retirez ces lunettes roses et faites preuve d'un peu plus de réalisme!
 Odette Lussier
 L'Islet, le 8 janvier 2014

LIBRE OPINION

Que reste-t-il de l'art en 2014?

PIERRE DESJARDINS

Philosophe, Montréal

Alors qu'il n'y a pas très longtemps encore l'art se présentait comme opposé à l'utilitarisme techno-scientifique, voilà maintenant qu'il s'y associe. C'est ainsi que nos ordinateurs et nos consoles de jeux se voient revampés par des artistes en design, que nos grille-pain et nos cafetières se donnent des allures de vaisseaux de l'espace ou que nos lunettes ressemblent à des masques de carnaval.

L'artiste solitaire et rébarbatif d'autrefois se retrouve maintenant associé de près à la mode vestimentaire, à l'industrie automobile et à l'électronique. Il est aujourd'hui au cœur même du processus de production de nos biens de consommation. Faut-il s'en désoler?

L'art semble désormais avoir comme fonction principale d'enjoliver notre quotidien. Le kitch, le vintage et le bling-bling sont autant de nouvelles formes d'art. Décorer sa salle de bain aussi. L'art s'est décloisonné, il n'y a plus de limites! Et c'est

tant mieux, diront ceux qui voyaient en l'art une chose réservée à l'élite. Aujourd'hui, tout le monde peut faire de l'art. Il suffit d'avoir un peu de sens esthétique et hop, voilà l'art!

L'art s'est démocratisé et se fait aujourd'hui présent partout. À travers de multiples expositions, on le présente maintenant comme le doux remède à l'ensemble des frustrations de la vie courante. Nous sommes à l'époque de l'art thérapie!

Grandes vérités

Dans le passé, l'artiste a toujours prétendu au dévoilement de grandes vérités. Et ces vérités se manifestaient par la beauté qui se dégageait des œuvres d'art que celui-ci créait dans des moments d'inspiration. Par exemple, au XIX^e siècle, la représentation d'un coucher de soleil sur une toile était un modèle de beauté. Mais, en 2014, doit-on encore s'en tenir à pareille conception?

L'art semble être aujourd'hui plus un loisir que l'on s'offre au même titre

qu'une séance de magasinage ou de pratique sportive. Selon les puristes de l'art cependant, nous en serions à un art de seconde classe, démocratisé à l'extrême pour les classes populaires, mais sans substance, dépossédé de ce qui faisait sa force: la voie vers les vérités essentielles, que ce soient celles de la nature, de Dieu ou de l'humanité. L'hyperconsommation actuelle d'objets et d'événements artistiques nous menerait tout droit selon eux à la mort de l'art véritable.

Il est vrai que, souvent, les manifestations artistiques ne veulent que nous charmer à des fins commerciales. Par exemple, on nettoie et maquille aujourd'hui certaines villes anciennes à coup de millions pour en faire des musées à ciel ouvert pour touristes avides d'immersion historique. Aussi, avouons-le franchement, si nous sommes de plus en plus ouverts aux différentes manifestations de l'art, il nous touche de moins en moins en profondeur, sa beauté n'étant qu'une fine couche recouvrant notre univers mercantile.

IDÉES

L'ALENA, 20 ANS PLUS TARD

Les reculs redoutés ne sont pratiquement pas au rendez-vous

L'accord n'est certainement pas la cause unique des problèmes actuels de l'économie canadienne

KHALID ADNANE

Économiste à l'École de politique appliquée de l'Université de Sherbrooke

Le 1^{er} janvier 1994 entrait en vigueur l'accord de libre-échange nord-américain (ALENA) entre le Canada, les États-Unis et le Mexique. À l'époque, plusieurs observateurs de divers milieux au Canada se montraient sceptiques sur les réelles occasions positives d'une telle aventure, et parfois même inquiets sur les conséquences de celle-ci.

Plusieurs appréhensions, certainement légitimes, étaient soulevées: une fuite des emplois directement vers le Mexique, une perte de souveraineté du Canada et une dépendance accrue envers les États-Unis. Et, surtout, un effritement dramatique des programmes sociaux. On jugeait alors ces changements inévitables puisqu'ils répondaient à une logique d'harmonisation prétendument inhérente à un processus d'intégration comme celui de la constitution d'une zone de libre-échange.

Or, vingt ans après la signature de l'accord de libre-échange, si certaines craintes se sont réellement matérialisées, on doit se demander quelle part de responsabilité revient à l'ALENA. Et la réponse est loin d'être simple.

Délocalisations

Commençons par les pertes d'emplois liées au phénomène de délocalisation. Il est vrai qu'il y en a eu. L'installation d'une usine de Bombardier au Mexique en est un exemple parmi d'autres. Mais, le phénomène de délocalisation est antérieur à l'entrée en vigueur de l'ALENA et il obéit davantage à une logique de mondialisation qu'à celle de la formation d'une zone de libre-échange. D'ailleurs, Bombardier a aussi des installations en Europe et au Maghreb.

En fait, si les délocalisations sont devenues plus observables dans les vingt dernières années, c'est davantage à cause de l'émergence de certaines économies asiatiques, comme la Chine et l'Inde, et du développement de nouveaux moyens de communication. Il en résulte ainsi un bouleversement des schémas traditionnels de production de biens et services (notamment par la place prépondérante que prend la sous-traitance) et un renforcement de ce phénomène de délocalisation. Si bien que celle-ci ne touche plus seulement le textile, les jouets ou les composants informatiques. Elle s'étend à présent au secteur des services, comme en témoigne l'explosion des centres d'appels en Inde, au Caramore ou encore au Maghreb.

C'est d'ailleurs ce que soulignait l'OCDE, dans un rapport publié en 2007: «*Ce phénomène [de délocalisation], qui n'est pas vraiment nouveau, suscite des inquiétudes parce que, désormais, il ne concerne plus uniquement les secteurs traditionnels de l'industrie manufacturière et les emplois peu qualifiés, mais également les secteurs technologiquement plus avancés et les services, notamment les services destinés aux entreprises. Plus récemment, les emplois plus qualifiés ont également été touchés par les délocalisations. A ces raisons s'ajoute l'émergence de deux grandes économies d'Asie, la Chine et l'Inde [...]*»

Dépendance

En deuxième lieu, loin de devenir plus dépendant des États-Unis, le Canada a plutôt diversifié les débouchés de ses exportations depuis l'entrée en vigueur de l'accord. En effet, en 1994, les



L'installation d'une usine de Bombardier au Mexique est un exemple des pertes d'emplois liées à la délocalisation, mais le phénomène obéit davantage à une logique de mondialisation qu'à celle de la formation d'une zone de libre-échange. Ci-dessus, l'ex-président Felipe Calderón s'adresse au président et chef de la direction de Bombardier, Pierre Beaudoin, lors d'une annonce d'agrandissement à Querétaro en 2010.

exportations à destination de notre voisin américain représentaient plus de 85% de l'ensemble des exportations canadiennes, alors qu'en 2013, elles se chiffraient à 74,6% selon l'OMC. De plus, de nouveaux débouchés, comme le Brésil, font leur apparition sur la liste des principaux partenaires commerciaux du Canada.

Par ailleurs, si l'on examine l'évolution du solde de la balance courante du Canada dans les vingt dernières années, on constate que celui-ci était négatif au début des années 1990, mais qu'il a vite basculé vers un surplus ayant duré jusqu'à 2008. Si, depuis cette date, le solde a replongé vers un déficit d'environ 3% du PIB, il faut chercher la réponse du côté de la crise financière de 2008 qui a ralenti les exportations mondiales ainsi que du côté des marchés émergents, en particulier la Chine: cette dernière est devenue le deuxième marché d'importation du Canada, accaparant 11% de l'ensemble des importations canadiennes.

Fin des programmes sociaux

Enfin, la dernière appréhension renvoie à l'effritement des programmes sociaux canadiens. Il est vrai que le système canadien de sécurité sociale a subi des mutations profondes depuis les vingt dernières années. Plusieurs réformes avaient d'ailleurs été lancées dans les années 1980 sous le règne des conservateurs et elles ont été poursuivies de plus belle sous les libéraux pendant une dizaine d'années. La réforme du programme de l'assurance chômage (devenue assurance-emploi), ou encore la réforme dans les transferts fédéraux, qui avait

«*En 1994, les exportations à destination de notre voisin américain représentaient plus de 85% de l'ensemble des exportations canadiennes, alors qu'en 2013, elles se chiffraient à 74,6% selon l'OMC*»

abouti au fameux transfert social canadien, sont des exemples éloquentes à cet égard.

Cependant, ces réformes ne découlent pas uniquement de la signature de l'ALENA. Elles s'inscrivent plutôt dans un changement de paradigme important, qui a touché l'ensemble des pays industrialisés et qui a commencé avec l'arrivée au pouvoir de figures conservatrices très populaires, comme Thatcher au Royaume-Uni et Reagan aux États-Unis. Ce nouveau paradigme, à caractère néolibéral, va faire de l'assainissement des finances publiques et du recul du rôle de l'État un impératif pour tous les gouvernements. Le moyen pour y arriver est simple: une réduction substantielle des dépenses publiques, en particulier celles touchant les dépenses sociales.

Beaucoup de pays ont été touchés par cette vague de coupes et de réformes budgétaires, et le Canada n'y a visiblement pas échappé.

Un risque calculé

En fait, il serait difficile, voire risqué, dans un espace mondialisé comme celui dans lequel nous baignons depuis les années 1980, de prétendre pouvoir isoler avec justesse l'effet réel de la variable «ALENA» sur l'évolution économique et sociale récente de la société canadienne. Cela est d'autant plus vrai lorsqu'on considère que les économies canadienne et américaine étaient déjà largement intégrées avant même la signature de ce traité.

Montesquieu, dans *De l'esprit des lois*, disait à propos des négociations commerciales: «*[Les] nations qui négocient ensemble se rendent réciproquement dépendantes: si l'une a intérêt d'acheter, l'autre a intérêt de vendre; et toutes les unions sont fondées sur des besoins mutuels.*»

C'est là le propre de tout processus d'intégration, comme celui de l'ALENA. Car, au-delà des bouleversements qu'il puisse causer, il y a en bout de course des secteurs gagnants et d'autres perdants. Le rôle des décideurs politiques est alors de faire les calculs nécessaires pour voir si globalement, le pays sortira gagnant et plus prospère pour tous; ou plutôt perdant dans cette alliance. Autrement dit, le jeu en vaut-il la chandelle?

C'est le pari qu'ont fait les décideurs politiques en signant cet accord il y a vingt ans. Et il faut reconnaître que dans les changements vécus au Canada depuis, l'ALENA n'est absolument pas la cause unique.

IPAD EN CLASSE

De quelle convivialité parle-t-on?

Une tentative de réponse fondée sur les enseignements du philosophe Ivan Illich

LOUIS DUGAL

Enseignant de philosophie au Collège Rosemont

Dans «Un combat contre l'inertie en éducation» (*Le Devoir*, 9 janvier), M.-A. Girard vante les mérites pédagogiques de l'iPad dans le monde de l'éducation. La nouvelle interface tactile serait, par «sa polyvalence, son aspect intuitif et, bien évidemment, sa convivialité», l'outil par excellence de la classe de demain. La vogue technophobe en pédagogie nuirait dès aujourd'hui à nos élèves, dont la durée de vie utile s'étend dans le déjà très technologique XXI^e siècle. L'iPad est peut-être fascinant, il n'est certainement pas convivial — surtout en éducation.

Ivan Illich définit *La convivialité*, dans l'ouvrage du même nom, par trois critères: est convivial l'outil dont l'efficacité ne brime pas l'autonomie de l'utilisateur, qui ne réduit pas celui-ci à être l'esclave d'un expert et qui élargit son rayon d'action. L'outil cesse d'être convivial quand, plutôt que de satisfaire un besoin réel, il impose son propre fonctionnement et ses propres buts comme une nécessité. En un mot est convivial pour l'homme ce qui lui facilite la vie et non ce à quoi il doit s'adapter.

L'iPad, malgré ses vertus, ne satisfait dans la classe à aucun de ces critères.

Quelle autonomie?

Où est l'autonomie professorale quand elle dépend des compétences pédagogiques de programmeurs et de l'inter-

vention quotidienne de techniciens en informatique pour déboguer leurs créations? Où est l'autonomie de l'étudiant quand il dépend de Facebook pour «socialiser» pendant les pauses et de l'App Store pour gribouiller quand les cours sont trop ennuyants? Où est l'autonomie du système d'éducation quand ce ne sont plus ni des enseignants, ni des politiciens, ni même des bureaucrates qui déterminent ce que devront apprendre les élèves d'aujourd'hui et comment ils auront à l'apprendre, mais plutôt des multinationales qui tirent profit d'un usage toujours plus universel des TIC?

Où est l'élargissement du rayon d'action quand on dépend d'une connexion wifi et d'un fournisseur Internet pour s'informer et communiquer?

Où est la rationalisation des

ressources (humaines et financières) quand il faut investir, sans fin et sans fond, dans des technologies que l'on espère voir améliorées, c'est-à-dire dépassées, dans quelques années?

Où est la justice sociale quand on souhaite faire de l'Apple store un arrêt obligé des étudiantes de début de session? Où est l'interactivité quand les seuls questions et désirs que peut entendre le génie-dans-la-bouteille sont ceux qui y ont déjà été programmés?

Où est la polyvalence quand l'apprentissage est compartimenté par applications et limité au seul domaine virtuel?

Où est l'intuitivité quand les seuls qui savent réellement comment fonctionne l'outil ne sont ni ses producteurs ni ses utilisateurs, mais des génies informatiques employés à prix fort par les compagnies qui

nous le vendent?

Où est la convivialité quand l'outil nous impose son rythme, son langage, ses normes et par-dessus tout son utilisation?

La convivialité n'est pas dans la Pomme virtuelle, mais dans la pomme réelle. C'est ainsi que *Le Petit Robert* définit la convivialité: «*1. Rapports positifs entre personnes au sein de la société. Relation des convives qui ont plaisir à manger ensemble*». Ce n'est pas aux personnes concrètes d'apprivoiser les nouvelles technologies, mais à celles-ci de ne pas s'interposer entre les personnes concrètes.

Naïveté

Comme Dumbledore, il ne faut pas accorder sa confiance aux choses qui pensent sans qu'on puisse en situer le cer-

veau. Dans la classe, les seuls qui échappent à cette méfiance sont le prof et l'élève, et les outils qui les aident à penser, concrètement, ensemble. D'abord? Consultez d'abord (sur YouTube) l'ingénue vidéo «*Book: la révolution technologique*», puis votre bibliothèque de quartier.

L'inertie en éducation n'est donc pas dans le conservatisme, mais dans la naïveté qui sous-estime la portée de l'outil pédagogique et qui se laisse emporter dans son courant sans résister. Pour ne pas en venir, comme Ivan Illich, à souhaiter *Une société sans école* (1971), il faudrait, plutôt que de s'enthousiasmer du développement de nouveaux outils pédagogiques, veiller à ce que les fins de l'école québécoise ne soient pas phagocytées par les TIC qu'elle prend pour les atteindre.

L'ÉQUIPE DU DEVOIR

RÉDACTION Antoine Robitaille (éditorialiste, responsable de la page Idées), Jacques Nadeau (photographe), Michel Garneau (caricaturiste); **information générale**: Isabelle Paré (chef de division), Caroline Montpetit (affaires sociales), Lisa-Marie Gervais (éducation), Alexandre Shields (environnement), Amélie Daoust-Boisvert (santé), Pauline Gravel (sciences), Fabien Deglise (société), Jean Dion (sports), Mélanie Loisel et Karl Rettino-Parazzelli (reporters); **information politique**: Marco Fortier (chef de division), Michel David (chroniqueur), Hélène Buzetti et Marie Vastel (correspondantes parlementaires à Ottawa), Robert Dutrisac et Jessica Nadeau (correspondants parlementaires à Québec), Jeanne Corriveau et Brian Myles (affaires municipales, Montréal), Isabelle Porter (affaires municipales, Québec), Guillaume Bourgaill-Côté (reporter); **information culturelle**: Catherine Lalonde (responsable du cahier Livres), Odile Tremblay (cinéma), Stéphane Ballargoon (médias), Frédéric Doyon et François Lévesque (reporters), Julie Carpentier (pupitre); **information économique**: Gérard Bérubé (chef de division), Marco Bélair-Cirno, François Desjardins et Eric Desrosiers (reporters), Gérard Dallaire (pupitre); **information internationale**: Serge Truffaut (éditorialiste), Claude Lévesque et Guy Taillefer (reporters), Jean-Pierre Legault (pupitre international, page éditoriale et cahier Perspectives); **section art de vivre**: Diane Précourt (responsable des cahiers Week-end et Plaisirs), Émilie Folie-Boivin et Louis Gagné (pupitre); **équipe internet**: Laurence Clavel, Marie-Pier Frappier, Benoît Munger et Philippe Papineau, (pupitre), Sophie Chantier et Geneviève Tremblay (assistants); **correction**: Andréanne Bédard, Christine Dumazet et Michèle Malenfant; **soutien à la rédaction**: Amélie Gaudreau (secrétariat), Florence Ferraris (commis); **DOCUMENTATION** Gilles Paré (directeur), Manon Derome (Montréal), Monique Bhéer (Ottawa), Dave Noël (Québec); **PUBLICITÉ** Elyse Ben M'rad, Claire Breton (superviseuse), Jean de Billy, Jean-François Bossé, Marlène Côté, Éveline De Varennes, Amel Elimam, Nathalie Jobin (par intérim), Claire Paquet, Catherine Pelletier et Chantal Rainville (publicitaires), Sylvie Laporte (avis légaux), Amélie Maltais, (coordonnatrice), Elise Girard (secrétariat); **PRODUCTION** Olivier Zuida (directeur adjoint), Michel Bernatchez, Richard Des Cormiers, Donald Filion, Caroline Guimond, Yannick Morin et Nathalie Zemaits; **INFORMATIQUE** Yanick Maréchal (administrateur web), Imane Bouhjar (analyste programmeur), Hansel Matthews (technicien informatique); **PROMOTION, DISTRIBUTION ET TIRAGE** Geneviève O'Meara (coordonnatrice des communications et de la promotion), Maxim-Olivier Leclerc (coordonnateur du service à la clientèle), Manon Blanchette, Danielle Cantara, Nathalie Filion, Marie-Luce Houde-Brisebois, Isabelle Sanchez; **ADMINISTRATION** Olena Bilyakova (responsable des services comptables), Claudette Béliveau (adjointe administrative), Claudine Chevrier, Florentina Draghici, Céline Furoy et Véronique Pagé.

ACTUALITÉS

PÉTROLE

SUITE DE LA PAGE 1

de Old Harry, en plein cœur du golfe du Saint-Laurent. «Bernard Landry répète qu'il y a une urgence parce qu'il y a déjà des forages du côté de Terre-Neuve. C'est totalement faux, mais c'est un ancien premier ministre du Québec qui le dit. Ces affirmations créent un sentiment d'urgence basé sur des faussetés qui viennent biaiser le débat.»

Le cas Old Harry

C'est l'entreprise Corridor Ressources qui détient les permis d'exploration pour cette zone, tant du côté du Québec que de Terre-Neuve. Aucun forage n'a jusqu'ici été mené, même si les permis ont été accordés il y a déjà plusieurs années. En fait, l'entreprise n'a jamais mené de forages exploratoires en milieu marin. Et pour le moment, aucune date n'est prévue pour le début des forages à Old Harry.

L'évaluation du potentiel de cette structure sous-marine — deux milliards de barils de pétrole — découle uniquement de relevés sismiques. «Même si les données sont très préliminaires, la ministre des Ressources naturelles, Martine Ouellet, parle déjà des milliards de dollars de revenus qui pourraient être générés. Ses propos frisent la démesure. Le potentiel est extrêmement hypothétique. Jusqu'à maintenant, pas une goutte de pétrole n'a été tirée d'Old Harry», souligne Sylvain Archambault, consultant pour la Société pour la nature et les parcs.

La ministre décrit par exemple la structure d'Old Harry comme un «gisement». Or, pour qu'on puisse décrire cette zone ainsi, il faudra d'abord déterminer que le sous-sol y renferme une accumulation de pétrole ou de gaz naturel susceptible d'être exploitée.

La même prudence en ce qui a trait au potentiel en or noir québécois vaut pour les autres régions



Le biologiste Sylvain Archambault est consultant pour la nature et les parcs. Il doute de la possibilité d'extraire du pétrole de façon «responsable» en milieu marin.

convoitées par les compagnies pétrolières, selon le biologiste. Aucune ressource pétrolière n'a jusqu'ici été découverte sur l'île d'Anticosti, malgré trois décennies d'exploration. Avant de céder ses permis à Pétrolia, Hydro-Québec Pétrole et gaz avait toutefois détecté la présence de pétrole. Mais il faudra attendre que Pétrolia et Junex mènent des forages horizontaux, avec fracturation, pour avoir une idée plus précise. Le potentiel de 40 milliards de barils demeure pour le moment théorique. Dans un texte publié dans *Le Devoir* la semaine dernière, l'ingénieur en géologie Marc Durand réitérait d'ailleurs ses doutes sur la rentabilité d'une exploitation qui permettrait d'extraire entre 1% et 2% de la ressource en place.

Du côté de la Gaspésie, le projet Haldimand est le seul qui s'approche de la phase d'exploitation. Pétrolia tente pour le moment d'obtenir l'autorisation de forer un nouveau puits qui pourrait permettre de confirmer un potentiel pétrolier à Gaspé. La ressource est évaluée pour le moment à 7,7 millions de barils, soit 23 jours de

consommation québécoise.

Risques environnementaux

En plus de douter du potentiel en énergies fossiles du Québec, Sylvain Archambault estime que l'exploitation présente des risques qui sont pour le moment «peu pris en compte». Il doute d'ailleurs fortement de la possibilité d'extraire du pétrole de façon «responsable» en milieu marin, contrairement à ce qu'affirment les auteurs du *Manifeste* publié la semaine dernière.

Il rappelle ainsi que le rapport d'évaluation environnementale stratégique sur le golfe recensait «plusieurs lacunes» dans l'état actuel des connaissances. Les carences concernent les technologies d'exploration et d'exploitation, les composantes des milieux physique, biologique et humain, de même que les «effets environnementaux potentiels des activités d'exploration et d'exploitation, ainsi que des déversements accidentels».

M. Archambault rappelle en outre que la responsabilité financière des pétrolières en cas de déversement se limite à 30 millions de dollars. À titre de comparaison, quelque 5000 litres

Sylvain Archambault en cinq dates

1954: Naissance à Montréal.

1976: Il termine un baccalauréat en génie physique à l'École polytechnique de Montréal.

1989: Il obtient une maîtrise en biologie à l'UQAM.

2001: À partir de cette date, il travaille comme consultant à la Société pour la nature et les parcs concernant la protection des milieux naturels.

2010: Il collabore à la mise sur pied de la Coalition Saint-Laurent et milite depuis ce temps à l'obtention d'un moratoire sur les activités pétrolières dans le golfe du Saint-Laurent.

de mazout lourd se sont déversés dans la baie de Sept-Îles en septembre dernier à la suite d'une fuite dans un réservoir de la minière Cliffs Natural Resources. Les coûts de nettoyage de ce déversement qui équivalait à cinq tonnes de mazout dépassent les 20 millions de dollars, selon M. Archambault. «Les estacades installées rapidement, et disponibles sur place, n'ont pas suffi pour stopper le déversement, qui a débordé de la baie de Sept-Îles, ajoute-t-il. Et on parle d'un milieu beaucoup plus facile à contrôler qu'en plein cœur du golfe.»

Dans le cas de la marée noire provoquée par une plateforme de BP dans le golfe du Mexique, Sylvain Archambault rappelle que ce ne sont pas moins de 565000 tonnes de pétrole qui se sont déversées dans la nature. Les frais de nettoyage et les indemnités se chiffrent en milliards de dollars. Quant aux impacts environnementaux à long terme, ils restent à évaluer.

Le Devoir

FLUORATION

SUITE DE LA PAGE 1

Le nouveau conseil municipal a reçu les représentants des deux clans — les militants anti-fluor et la santé publique — en décembre dernier pour être en mesure de prendre une décision rapidement. La Ville, qui a fluoré son eau pendant près de quarante ans, avait arrêté le processus lors des travaux de réfection de l'usine de traitement de l'eau potable en 2008.

En 2012, malgré la fronde dirigée par les militants anti-fluor, le conseil municipal avait décidé de reprendre le processus, signant une entente avec le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) dans le cadre du programme national de fluoration. La Ville s'engageait à fluorer l'eau sur une période de vingt ans. Le ministère, en contrepartie, assumait tous les coûts.

Le dossier semblait clos, mais, coup de théâtre au printemps dernier, le conseil municipal a décidé d'imposer un moratoire sur la fluoration, le temps que Québec se penche sur le dossier. Une commission parlementaire était attendue et la Ville souhaitait voir les conclusions du rapport avant de s'engager davantage dans le processus. Lors de cet exercice devant les élus de Québec, le maire de Trois-Rivières, Yves Lévesque, avait demandé à Québec de trancher une fois pour toutes et d'imposer sa décision aux villes qui, selon lui, n'ont pas les compétences pour prendre une telle décision. Dans son rapport, rendu public en avril dernier, la commission optait plutôt pour le statu quo.

«Comme élu, on peut bien dire que c'est à Québec de décider, mais il faut finalement trancher. Comme dans d'autres dossiers, je me fie à ce que j'ai entendu», affirme le maire en entrevue au *Devoir*. D'un côté, on avait deux messieurs — un ancien professeur de gymnastique et un naturopathe — qui nous disent que c'est poison. Et de l'autre côté, on a l'Agence de santé, l'Ordre des dentistes et celui des médecins, qui ont des codes de déontologie et qui sont redevables. Ma décision est facile à prendre.»

Il refuse de se prononcer sur le résultat attendu, disant vouloir laisser les conseillers voter. Mais si tout va comme prévu, il estime être en mesure de commencer rapidement, l'étape des plans et devis étant déjà bien entamée. Si la Ville décidait plutôt de revenir sur sa décision, elle devrait alors rembourser le ministère pour les frais déjà engagés, soit environ 50000\$, estime le maire Lévesque.

Effet domino

Le vote de Trois-Rivières constitue un moment charnière dans l'offensive de la santé publique pour fluorer l'eau. Dans les années 1990, environ 15% de la population avait accès à de l'eau fluorée. En 2005, le gouvernement lançait le programme québécois de fluoration de l'eau, espérant faire passer le taux de pénétration de 7 à 50% pour 2012. Aujourd'hui, on est sous la barre des 3%.

Ce programme fut un véritable «échec», de l'aveu même du directeur national de santé publique, Horacio Arruda, en avril dernier. C'est pourquoi ce dernier disait, en juillet dernier, vouloir intensifier l'offensive dans une ultime tentative de fluorer l'eau que boit la moitié de la population d'ici cinq ans.

«C'est un vote très important, cela est certain», affirme le président de l'Ordre des dentistes du Québec, Barry Dolman, qui milite pour la fluoration de l'eau pour le plus grand nombre. «Ça prend l'initiative d'une grande ville du Québec pour avoir un effet domino, car chaque ville regarde l'autre pour voir ce qu'elle va faire [...] Je ne sais pas si Trois-Rivières va être la clé, mais chaque acte a un effet. Et un vote pour remettre de l'avant la fluoration va être encourageant pour notre démarche, à titre de protecteur du public, pour pousser beaucoup plus fort dans les autres grandes villes.»

Même son de cloche du côté des écologistes qui, après avoir fait tant d'efforts ces dernières années, craignent aujourd'hui le pire. «On pensait qu'on avait une majorité en notre faveur lors de notre présentation au conseil, mais il semble que les conseillers ont été très impressionnés par la démagogie de la Direction de la santé publique», se désole Philippe Giroul, porte-parole de la Coalition trifluvienne pour une eau très saine (CTETS).

Un échec à Trois-Rivières serait un dur coup, convient-il. Mais la coalition n'a pas encore dit son dernier mot et étudie avec intérêt la possibilité de lancer un recours collectif contre la Ville sous prétexte que «les citoyens risquent de se faire intoxiquer par un produit illégal». Ce serait, selon Philippe Giroul, l'ultime option. «Si on continue la bataille, ça va être dans ce sens-là.»

Le Devoir

Bogue informatique à Pearson

Toronto — La situation est pratiquement revenue à la normale dimanche à l'aéroport Pearson de Toronto, après qu'un bogue informatique a entraîné des problèmes avec le système d'enregistrement. Une porte-parole de l'aéroport a indiqué que ces problèmes étaient en grande partie réglés, et que la quasi-totalité des retards était chose du passé. Le bogue a fait son apparition samedi, lorsque pratiquement tous les comptoirs d'enregistrement se sont mis à mal fonctionner, entraînant des retards alors que les passagers devaient être enregistrés manuellement.

La Presse canadienne

SHARON

SUITE DE LA PAGE 1

ministre», a-t-il déclaré. Mais la longue agonie d'Ariel Sharon aura estompé quelque peu le souvenir de ce colosse de la politique israélienne. Pour les Israéliens, Ariel Sharon restera marquant pour leur avoir promis «la paix dans la sécurité» et fait des gestes qui ont parfois surpris, et même choqué certains d'entre eux. Pour les Palestiniens et dans le monde arabe, il demeure un homme détesté, un «faucou» associé à leurs souffrances. Ce personnage à la fois fort et controversé avait influé, pour le meilleur ou pour le pire, sur le «processus de paix» israélo-palestinien, qui fait du surplace depuis plusieurs années.

Sa carrière politique et militaire

Ariel Sharon a dirigé le gouvernement israélien pendant cinq ans, soit de mars 2001 à avril 2006: il s'agit d'un long règne, au regard de l'instabilité politique chronique dans son pays, qui expliquait en partie le désarroi de l'opinion publique et de la communauté internationale quand la maladie l'a forcée à quitter ses fonctions. Une bonne partie des Israéliens s'étaient ralliés à la stratégie de l'ancien général, qui avait décrété six mois plus tôt le retrait unilatéral de l'enclave de Gaza. Ce geste restera sans aucun doute son fait d'armes politique le plus marquant. M. Sharon n'a pas seulement imposé à la droite, dont il était issu, un retrait proposé tout d'abord par la gauche. Il a aussi affaibli le mouvement de la colonisation, dont il fut à une époque le meilleur allié.

Cette avancée vers un règlement du conflit israélo-palestinien était-elle un premier pas vers d'autres retraits en Cisjordanie ou bien une concession tactique destinée à habiller un redécoupage conforme aux seuls intérêts israéliens du plus grand des deux territoires palestiniens?

Le nouveau mandat auquel il paraissait promis aux élections anticipées du 28 mars 2006 aurait permis de lever les interrogations alimentées par les autres aspects de son bilan.

Le premier ministre a été victime de ce grave accident de santé alors qu'il venait de modifier du tout au tout la donne politique israélienne en créant une nouvelle formation de centre droit, Kadima (En avant) et en claquant la porte de son parti, le Likoud (droite), qu'il avait contribué à fonder.

Kadima remporte les élections de mars 2006 sous la direction d'Ehoud Olmert. En 2009, il obtient de nouveau une pluralité des sièges, mais renonce au pouvoir en raison du jeu des alliances.

C'est le Likoud qui retourne aux commandes avec, à sa tête, Benjamin Nétanyahou, qui avait déjà été premier ministre de 1996 à 1999, et qui le demeure à ce jour.

Une attaque cérébrale

L'état de santé d'Ariel Sharon avait commencé à se dégrader le 18 décembre 2005, alors qu'il avait



Ariel Sharon entouré de gardes de sécurité sur l'esplanade des Mosquées, le 28 septembre 2000 à Jérusalem.

été victime d'une première attaque cérébrale, jugée légère, causée par un caillot de sang venant du cœur. Au cours du traitement, les médecins avaient découvert la présence d'un petit trou dans le cœur d'Ariel Sharon, une malformation de naissance à laquelle ils envisageaient de remédier dans la mesure où ils la considéraient comme une possible cause de l'attaque.

L'intervention, pour laquelle M. Sharon s'était fait prescrire un anticoagulant, devait avoir lieu le 5 janvier. La veille, il a été victime d'une grave hémorragie cérébrale due à la rupture d'un vaisseau sanguin dans la partie droite de son cerveau.

Malgré une opération chirurgicale, il était devenu évident que, même s'il survivait, M. Sharon n'allait pas pouvoir retourner à la vie politique.

Les Palestiniens ne le pleureront pas

Pas plus que les Israéliens n'avaient regretté Yasser Arafat les Palestiniens ne pleurent Ariel Sharon. C'est peu dire que l'ancien général est associé dans l'univers mental palestinien aux aspects les plus sombres d'Israël, et cela, en dépit du retrait historique de Gaza, en août 2005.

Le passé militaire d'Ariel Sharon explique pour une large part cet ancrage. Des coups de main des années 1950 à la mise au pas de Gaza au début des années 1970, Ariel Sharon a conservé, aux yeux des Palestiniens, une image de guerrier brutal et sans scrupules. Cette image négative a été renforcée par le passage en politique de l'ancien général, devenu à partir de cinquante ans, au cours de ses multiples fonctions ministérielles, la cheville ouvrière de la colonisation de Gaza et de la Cisjordanie.

L'affrontement direct avec l'Organisation de libération de la Palestine de Yasser Arafat verra avec l'arrivée de M. Sharon au ministère de la Défense. C'est alors l'aventure libanaise qui a pour but de mettre fin à la présence militaire palestinienne dans le sud du Liban et qui se tra-

duit par le départ de Beyrouth de l'OLP sous protection internationale. Mais ce sont surtout les massacres perpétrés le 18 septembre 1982 dans les camps palestiniens de Sabra et de Chatila par les milices chrétiennes sous le regard de l'armée israélienne qui feront d'Ariel Sharon, dont la responsabilité indirecte fut mise en cause par une commission d'enquête israélienne, un ennemi absolu, source inépuisable d'inspiration pour les caricaturistes arabes, à commencer par les Palestiniens.

Le 28 septembre 2000, sa visite sur l'esplanade des Mosquées apparaîtra comme un nouveau défi alimentant des manifestations, dont la répression par la police israélienne, le lendemain, sonnera le début de l'intifada al-Aqsa. Au cours du second soulèvement palestinien, M. Sharon impose dans les territoires palestiniens un niveau de violence militaire inédit, qui se traduit par un nombre élevé de victimes palestiniennes. Cette politique de force s'accompagne d'un bouclage sans précédent de ces territoires.

C'est pourtant au moment où le premier ministre israélien exprime le plus ouvertement son mépris du symbole Arafat, enfermé à Ramallah, qu'il se convertit officiellement au concept d'«État palestinien». Il évoque les «concessions douloureuses» auxquelles il se dit prêt. En 2004, devant les délégués du Likoud, il reprend à son compte le terme d'«occupation» (kibouh), suscitant une énorme broncha. Cette évolution est soulignée par les pragmatiques de l'Autorité palestinienne, et notamment par Mahmoud Abbas, qui a maintenu le contact avec Ariel Sharon pendant plusieurs années avant de succéder à Yasser Arafat.

Reste que le retrait de plus de 8000 colons de Gaza n'a pas inversé la courbe de la colonisation israélienne. Selon une étude publiée en août 2005 par le quotidien *Maariv*, le nombre de colons devait être à la fin de l'année 2005 une nouvelle fois supérieur aux chiffres enregistrés un an auparavant. Ensuite, la construction de la «clôture de sécurité», notamment autour de Jérusalem, s'est traduite par des annexions supplémentaires, perçues par les Palestiniens comme autant de faits accomplis rendant encore plus difficile un règlement négocié du conflit israélo-palestinien.

Pour la majorité des analystes palestiniens, le retrait de Gaza conduit magistralement par Ariel Sharon n'était qu'un subterfuge pour détourner l'attention internationale de la progression de la colonisation en Cisjordanie. Contrairement à celle d'Itzhak Rabin, qui s'était engagé dans le processus de paix d'Oslo après avoir recommandé à l'armée israélienne de «briser les os» des Palestiniens pendant la première intifada, l'image d'Ariel Sharon auprès des Palestiniens n'a pas été fondamentalement modifiée par cette initiative.

D'après Le Monde, Associated Press et l'Agence France-Presse

Le Devoir

LE DEVOIR

Les bureaux du Devoir sont situés au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec), H3A 3M9 ☎ Place-des-Arts Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h Renseignements et administration : 514 985-3333



Le Devoir sur ledevoir.com



sur Facebook et sur Twitter

La rédaction

Au téléphone 514 985-3333 / 418 643-1541
Par courriel redaction@ledevoir.com
Par télécopieur 514 985-3360

Publicité

Au téléphone 514 985-3399
Extérieur de Montréal (sans frais) 1 800 363-0305
Par télécopieur 514 985-3390

Avis publics et appels d'offres

Au téléphone 514 985-3344
Par courriel avisdev@ledevoir.com
Par télécopieur 514 985-3340

Petites annonces et publicité par regroupement

Au téléphone 514 985-3322
Par télécopieur 514 985-3340

Abonnements (lundi à vendredi, 7h30 à 16h30)

Au téléphone 514 985-3355
Extérieur de Montréal (sans frais) 1 800 463-7559
Par courriel abonnements@ledevoir.com
Par télécopieur 514 985-5967

Agenda culturel

Au téléphone 514 985-3346
Par télécopieur 514 985-3390